50e ANNÉE. — N° 17.543

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	13f	24f	45f
France et Colonies...	14f	26f	48f
Etranger.....	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

VENDREDI 16 JUILLET 1920

V. N.-D. du M.-C.

SOLEIL : lever 5h32; coucher 8h43

LUNE : P. Q. le 22; P. L. le 31

LE RECRUTEMENT DE L'ÉLITE INTELLECTUELLE

J'ai dit, dans un précédent article, pourquoi j'accepte sans réserve la thèse de M. Gaston Deschamps proposant de rendre à l'Ecole normale supérieure son ancienne splendeur en la mettant en mesure de remplir, avec toute son ampleur, la mission directrice que lui avait confiée, en matière d'enseignement, la loi qui lui a donné naissance.

Je pense qu'il doit en être ainsi des autres grandes écoles : Ecoles Polytechnique, Ecole des Mines, Ecole des Chartes, Museum, etc., et qui, adaptées, par les transformations nécessaires, aux besoins actuels, doivent, concurremment avec les Universités, contribuer à la formation des élites intellectuelles.

Qui déterminera la composition de ces élites ? Qui dira où elles commencent et où elles finissent ? Qui dressera la liste des jeunes gens appelés à bénéficier de l'enseignement spécial qui leur est réservé ?

C'est une question délicate qui demande à être résolue avec autant de tact que de justice, avec le double souci de favoriser le développement individuel des intelligences et de faire servir ce développement à la prospérité matérielle et morale de la collectivité sociale.

Il faut, à cet effet, fouiller scrupuleusement tous les rangs de la démocratie, aller chercher, si loin et si avant qu'ils puissent se dissimuler, les cerveaux préparés à recevoir la semence féconde, les tirer de l'ombre, les mettre en relief, leur fournir les moyens de faire fructifier au profit de tous les dons particuliers qu'ils ont reçus de la nature. Aucun enfant, quelle que soit son origine, ne doit être laissé, pour une raison quelconque, dans l'impossibilité d'acquérir toute l'instruction que ses aptitudes natives lui permettent de recevoir.

Cette vérité n'est pas d'hier. Elle a été proclamée depuis longtemps comme une des vérités essentielles de notre démocratie; mais, dans la pratique, que d'accrocs à la solennité du principe ! Quels abus abrités par la séduction même de l'étiquette !

Pour faciliter aux déshérités de la fortune l'accès de l'enseignement secondaire qui devait leur ouvrir les portes des carrières libérales, on a créé des bourses nationales dans les lycées et collèges. On a entouré la délivrance de ces bourses d'un certain appareil d'impartialité qui était bien de nature, au premier abord, à donner le change sur leur caractère d'équilibre démocratique entre les divers éléments sociaux.

Les aspirants à ces bourses sont soumis à des examens et classés d'après l'ordre de mérite indiqué par ces examens. Cette procédure répond bien à la pensée de l'institution et au but poursuivi par la création des bourses, qui est de faire surgir le mérite et de lui assurer la place qui lui revient.

Oui, mais cet examen n'est en réalité qu'une formalité, et ses résultats, un simple trompe l'œil. Il est obligatoire, mais il ne présente aucune garantie à ceux qui le passent, pas plus que le classement qui en découle ne fournit le plus léger avantage à ceux qui conquièrent les premières places.

Des considérations de tout ordre et étrangères à la valeur personnelle des candidats : situation de fortune, services rendus par les familles, recommandations, opinions politiques, etc., entrent en ligne de compte. Il arrive fréquemment que le dernier à l'examen entre le premier en possession de la bourse convoitée, et que le premier se trouve évincé, quelquefois définitivement, parce que la cote accessoire n'a pas suffisamment appuyé pour lui le coefficient de l'examen.

Destinées à faire fructifier les intelligences des enfants que l'insuffisance de fortune de leurs parents tient à l'écart de l'enseignement secondaire, les bourses des lycées et collèges sont devenues en fait, par une sorte de virement tacitement accepté comme naturel, comme la récompense due à des fonctionnaires méritants, voire même comme la monnaie d'échange de services qu'on ne saurait décemment payer en espèces sonnantes.

C'est une interprétation erronée d'une idée juste. Elle ne profite, le plus souvent, ni à ceux qui sont les bénéficiaires de la faveur ni à la société, qui en fait les frais.

Il y a là un abus que, pour ma part, je n'ai cessé de dénoncer, et auquel il importe de mettre fin le plus rapidement possible.

Si l'on veut réellement faire surgir des entrailles de la nation l'élite intellectuelle dont la culture est appelée à projeter sur le monde dans l'avenir, comme par le passé, l'influence civilisatrice de la France, il faut hardiment, résolument, sans faiblesse, ni exception, aller jusqu'au bout dans la logique de cette conception démocratique.

Les conditions de fortune qui doivent matériellement présider à l'organisation du concours pour les bourses des lycées — je dirai pourquoi je pense qu'il serait puéril de payer pour les enfants, même les mieux doués, dont les parents sont dans l'aisance — étant bien déterminées, tous les candidats inscrits à l'examen, devenu par la force des choses, un concours, doivent être appelés, par ordre de mérite, à jouir de la bourse qu'ils ont sollicitée, et le nombre de ces bourses doit être étendu jusqu'à la limite indiquée par la valeur relative des examens.

Cela ne suffit pas. Aller chercher un enfant du peuple sur les bancs de l'école primaire, lui donner une instruction supérieure et l'abandonner à ses propres moyens serait, le plus souvent, en faire un déclassé, un malheureux; ce serait aller à l'encontre du but poursuivi !

Une sorte de contrat tacite est passé entre la société, qui offre la bourse, et l'enfant qui la reçoit. Celui-ci doit répondre à la sollicitude de celle-là par son travail, son application; la société doit sa protection au boursier à travers tous les cycles d'enseignement que ses aptitudes lui permettent de parcourir. Elle doit gratuitement lui faciliter les voies jusqu'au seuil de la carrière qu'il aura choisie et qui lui permettra de payer en talent et en services la dette qu'il a contractée vis-à-vis de la collectivité.

Voilà comment peut et doit s'opérer le recrutement des élites. Nous verrons comment peuvent se déterminer les aptitudes de ces élites et s'opérer leur spécialisation.

Ferdinand REAL.

LES ALLEMANDS ONT CÉDÉ

Ils fourniront la quantité de charbon réclamée mais ils y mettent des conditions !

Les Alliés considèrent certaines de ces conditions comme inacceptables

Spa, 15 juillet. — Les alliés se sont réunis en conseil à 11 h. 15, à la villa Fraineuse. Les maréchaux Foch et Wilson assistaient à la séance. Vers midi, la délégation allemande a fait parvenir au président de la Conférence une note où elle déclare accepter de fournir aux alliés les 2 millions de tonnes de charbon réclamé. Elle mettrait à cette livraison les conditions suivantes :

1° Les alliés accepteraient une certaine quantité de lignite au lieu de houille.

2° L'Angleterre s'engagerait à suppléer aux livraisons de l'Allemagne en cas d'inexécution de ses obligations par suite de force majeure;

3° L'Angleterre laisserait à l'Allemagne une certaine quantité de tonnage en vue d'assurer son ravitaillement.

Les alliés délibèrent sur ces propositions.

Encore des restrictions allemandes

Spa, 15 juillet. — Aux trois conditions déjà énumérées pour accepter le protocole des alliés sur le charbon, la délégation allemande aurait ajouté les suivantes :

« D'une part, l'Allemagne aurait à livrer 400,000 tonnes en moins sur la production des mines de la haute Silésie et, d'autre part, le charbon livré en plus des 1,400,000 tonnes qu'elle doit fournir en priorité au titre de réparation pour les mines détruites, lui serait payé par les alliés « comptant » au prix du marché mondia. »

Des prétentions inacceptables

Spa, 15 juillet. — La séance du Conseil interallié s'est prolongée jusqu'à 13 h. 15. Aucune communication n'a été faite à l'issue de cette réunion. On sait seulement que **les Alliés ont discuté les dernières propositions allemandes et qu'ils considèrent, dès maintenant, comme inacceptables certaines des conditions qui s'y trouvent.**

Les experts alliés se réuniront cette après-midi à 14 h. 30, et les plénipotentiaires à 15 h. 30.

Le général Degoutte à Spa

Spa, 15 juillet. — Le général Degoutte, commandant en chef de l'armée du Rhin, est arrivé à Spa.

Les troupes alliées sont prêtes à avancer

Spa, 15 juillet. — Toutes les dispositions ont été prises entre le maréchal Foch, son sous-chef d'état-major, le général Destiker, et le ministre des travaux publics, M. Le Trocquer, pour le transport et la mise en marche de nos troupes au delà du Rhin.

Les régiments français auront à leur côté les troupes anglaises et belges et un bataillon italien. Il n'y aurait pas de troupes noires.

Menaces

Spa, 15 juillet. — Les délibérations des délégués allemands sont orageuses. On rapporte ce mot de von Simons : « Chez nous, les experts parlent trop et les diplomates parlent trop bas. »

De son côté, Hugo Stinnes a déclaré : « Le salliés nous condamnent au bolchevisme. » Et M. Walther Rathenau, l'organisateur du pillage des usines en France et en Belgique, a dit : « Nous jouons une partie de poker. Demain, les cartes seront sur table, et nous verrons qui gagnera. »

Les Allemands menacent de détruire les mines de la Ruhr

Bâle, 15 juillet. — D'après une dépêche de Berlin, si les Français occupaient le district de la Ruhr, il en résulterait non seulement la grève des mines, mais la destruction de ces dernières par la défection du personnel qui doit assurer les services nécessaires.

La question des troupes américaines d'occupation

Bruxelles, 14 juillet. — Au cours de la réunion de ce matin des plénipotentiaires alliés, il a notamment été prévu le passage à travers la zone américaine en Allemagne des armées alliées. On a envisagé le retrait des troupes américaines versées dans la réserve des troupes d'occupation.

Manifestation en l'honneur de la délégation française

Spa, 15 juillet. — Une soirée de gala a été donnée hier soir au Casino en l'honneur de la délégation française à l'occasion de la Fête nationale. A leur arrivée, M. Millerand et le maréchal Foch ont été l'objet d'une ovation prolongée à leur descente d'automobile. L'orchestre a entonné la « Marseillaise », puis la « Brabançonne » ; les hymnes nationaux français et belge ont été salués d'applaudissements répétés. De magnifiques gerbes de fleurs ont été apportées ensuite au président du conseil et au maréchal. Une représentation théâtrale a eu lieu, qui s'est terminée par le chant de la « Marseillaise », que toute l'assistance a écouté debout et accueilli par des cris enthousiastes de : « Vive Millerand ! Vive Foch ! Vive la France ! » La même scène s'est renouvelée à la sortie, au moment où le président du conseil et sa suite montaient en automobile pour regagner la villa Neubois.

Les trais de l'occupation en Allemagne

Bruxelles, 14 juillet. — Les journaux annoncent que la commission des réparations, ayant examiné les réclamations allemandes résultant des frais énormes de l'occupation militaire des territoires allemands, vient de fixer à 16 francs par jour et par soldat allié la somme que l'Allemagne devra payer en raison des stipulations du traité de Versailles.

La répartition du tonnage allemand

Le Havre, 15 juillet. — Dans la répartition du tonnage ennemi, des paquebots et cargos sont affectés à la Compagnie Générale Transatlantique. Voici les nouveaux noms français de ces navires : Le paquebot « Goeben » devient le « Roussillon » ; le « Burgermeister » devient le « Macoris » ; l' « Usambura » devient le « Montana », et le « Siegfried » devient le « Gâtinais ».

Le ministre de la guerre prend possession du zeppelin livré par l'Allemagne

Paris, 15 juillet. — Le ministre de la marine, accompagné du vice-amiral Salaun, chef d'état-major général, s'est rendu aujourd'hui à Maubeuge pour y prendre possession, au nom de la marine du dirigeable ex-allemand « L.-72 », qui vient de nous être cédé en exécution du traité de paix.

Ce dirigeable se rendra vers le 30 de ce mois à Cuers (Var), où l'on est en train d'achever le hangar qui lui est destiné.

En haut, pendant une séance : on distingue, de gauche à droite, M. MILLERAND, président du conseil; le maréchal FOCH et M. FRANÇOIS-MARSAL, ministre des finances. — En bas, de gauche à droite : MM. von SIMONS et GESSLER, le chancelier allemand FEHRENBACH.

Photo Branger.

La presse allemande

Berlin, 15 juillet. — La presse représente la situation à Spa comme de plus en plus critique. L'Entente, dit-elle, s'apprête à adresser un ultimatum à l'Allemagne.

Le correspondant du « Berliner Tageblatt » croit savoir que la grande majorité des négociateurs se rend compte des dangers des résultats qu'entraînerait une rupture des négociations.

La « Gazette générale de l'Allemagne » publie une interview du délégué M. Otto Hue au représentant d'un journal de Bochum.

Dans cette interview, M. Hue déplore la présence à Spa d'un trop grand nombre de journalistes chauvins, qui, dit-il, dénaturent les paroles échangées et leur donnent un sens qu'elles n'ont pas et qui égare l'opinion publique.

« C'est ainsi, poursuit-il, qu'on les représente à tort, lui et M. Stinnes, comme s'étant concertés à l'avance avec le gouvernement au sujet des explications qu'ils ont fournies. J'affirme aussi que M. Stinnes n'a pas consulté sur la teneur de son discours la délégation officielle allemande.

» La presse allemande et de l'étranger devrait s'efforcer de suivre les négociations de Spa avec moins de nervosité. »

La « Deutsche Zeitung », nationaliste, écrit :

Spa est un scandale. Les représentants allemands sont traités comme des écoliers; mais, ce qui est pis, c'est qu'ils se laissent traiter ainsi.

Le « Lokal Anzeiger » déclare :

« La rupture des négociations est sans doute le saut dans l'inconnu, mais il vaut mieux avoir une possibilité de se sauver que souscrire à l'arrêt de mort d'un peuple. Un ultimatum de l'Entente apparaîtrait comme la plus grande folie politique de l'Histoire, plus grande que le traité de Versailles. L'occupation du territoire industriel allemand aura pour conséquence une grève générale des mineurs. »

Le « Vorwaerts » écrit :

« L'occupation par la France de la Ruhr équivaudrait à l'annulation du traité de Versailles et à la réouverture des hostilités contre une Allemagne désarmée et profondément pacifique. Economiquement, cette occupation signifierait que la France entend devenir maîtresse absolue des réserves allemandes en charbon et donner ainsi satisfaction à ses grandes industries capitalistes. »

La « Gazette de Francfort » écrit au sujet de la Conférence de Spa :

« L'Allemagne ne cédera jamais à la force. La dictature, la violence et l'occupation ne mèneraient à rien. On peut pousser les mineurs, dont le nombre s'élève dans la Ruhr seule à 480,000 hommes, au désespoir et à la révolte, même à la folie, mais on ne peut pas les forcer au travail de dix heures dans un moment où les mineurs des autres pays luttent pour la journée de six heures. »

Commentaires anglais

Londres, 15 juillet. — Le « Daily Telegraph » écrit :

« Sans doute, l'exécution du traité présente certains inconvénients pour l'Allemagne, mais par un refus de son exécution elle trouvera ces inconvénients beaucoup plus grands. »

Le « Times » :

« Les alliés ne vont pas traiter les Allemands comme ceux-ci traitèrent les Roumains; mais les alliés sont absolument déterminés à faire exécuter le traité de Versailles. Ils ne souffriront pas que les Allemands perdent davantage de temps à de subtiles tentatives de le faire réviser. »

La Roumanie fera face à ses engagements

Spa, 15 juillet. — Dans les milieux officiels roumains de la Conférence, on dément les bruits suivant lesquels le gouvernement roumain ne ferait pas face à ses engagements extérieurs, si la répartition actuelle de l'indemnité allemande est maintenue. La Roumanie tient, dans l'avenir comme par le passé, à faire honneur à ses engagements.

Fantaisies géographiques

Il est entendu que nous ne savons pas la géographie en France. C'est une plaisanterie qui nous vient de l'étranger, et que nous avons accueillie avec cette générosité d'âme dont nous donnons tant de preuves ingénues. Si le grief était fondé, nous serions sans excuse, car nous avons d'admirables géographes, auteurs d'excellents livres plus riches de vie et d'idées que les ouvrages trop vantés de Leipzig, foire aux livres !

Mais les légendes sont plus difficiles à détruire que les vérités, comme les mauvaises herbes ont des racines plus solides que les fleurs. En attendant que nous nous rendions justice à nous-mêmes, voici une petite contribution à ce chapitre dont l'intérêt ne vous échappera pas.

Un journal danois bien connu, « Politiken », vient de lancer une luxueuse brochure de propagande intitulée : « Copenhague, centre commercial des pays du Nord. » Cette brochure contient naturellement une magnifique carte d'Europe. Vous portez les yeux aussitôt sur la France, et au bout d'un instant, vous demeurez « stupide », au sens où l'entendait le vieux Corneille. La ville de Lyon ne trempe plus sa mélancolie laborieuse dans les eaux du Rhône et de la Saône, elle baigne dans la Méditerranée, et par un coup d'audace près de l'endroit que devrait dans les terres occuper Perpignan. La cité du Castillet n'est pas d'humeur à se laisser supprimer comme ça d'un trait d'encre d'imprimerie. Et si soucieux de restrictions que soit M. Emmanuel Brousse, il n'acceptera pas cette confiscation sans phrases de la capitale du Roussillon !

L'auteur de la carte ne borne pas ses fantaisies au Midi, il « travaille » aussi dans le Nord. C'est ainsi que Versailles est plus éloigné pour lui de Paris que Reims. La ville martyre lui a semblé digne par ses malheurs de cet avancement extraordinaire.

Nous n'avons pas été oubliés par ce distingué géographe, et notre Sud-Ouest fait l'objet d'un remaniement imprévu. Bordeaux est violemment descendu au sud d'Arcachon. Notre ville avait peut-être quelques raisons de demeurer à sa place, où les bateaux avaient pris l'habitude de trouver un port en rivière, et la vigne de produire quelques vins qui avaient fait leur chemin dans le monde.

Notre géographe danois a changé tout cela. Il estime sans doute que la Grande Guerre a bouleversé l'Europe, et qu'il n'y a pas de raisons pour qu'il ne la bouleverse pas un peu plus ou un peu moins à son tour. Comme on dit aujourd'hui : « Il va un peu fort ! » Oui mais... le jour même où nous avions le sourire devant l'imagination du géographe danois, nous lisions sans rire dans une grande revue française : « Le doyen des journaux pyrénéens, le « Journal de la Meurthe et des Vosges, » vient de disparaître. »

On lit bien dans les Ecritures que les montagnes sauteront comme des béliers, mais les Pyrénées ne sauraient être accusées d'un bond aussi inattendu, puisqu'il n'y a plus de Pyrénées !

P. B.

Revue de la presse

La présidence de la République

L'Eclair (M. Emile Buré), qui fait dans la grave crise actuelle pleine confiance au Président de la République, conseiller naturel et des mieux éclairés du chef de notre gouvernement, demande que l'on dise nettement au pays, et par des organes autorisés, la vérité sur la santé de M. Paul Deschanel :

« Nous n'attendons plus maintenant, après une consultation sévère des médecins, qu'une prompte et sincère déclaration de la famille et des amis de M. Deschanel. On n'a jamais mieux compris le rôle que joue le Président de la République dans notre gouvernement que depuis qu'il n'est plus exactement rempli, et nul ne saurait supporter, dans les circonstances présentes, que son titulaire en restât investi s'il n'était pas susceptible d'en accepter l'entière responsabilité. »

Les troupes noires

On a vu qu'à la revue de Vincennes le ministre de la guerre a remis le drapeau aux troupes noires.

« Cette décision, a dit à **Excelsior** le général Mangin, qui a été le grand apôtre de « l'armée noire », arrive à son heure. C'est une justice que la France reconnaissante rend à ses fils d'outre-mer qui donnèrent généreusement leur sang pour lui assurer la victoire. Nos indigènes ont le plus vif sentiment de la patrie, représentée par le drapeau qu'ils entourent d'une vénération à la fois respectueuse et enthousiaste. Dans toutes les colonies françaises, le pavillon est élevé chaque matin sur nos postes et abaissé chaque soir. Le salut aux couleurs est réglementaire et religieusement observé par nos tirailleurs, qui savent que l'hommage rendu au pavillon est l'hommage à cette généreuse France qui leur apporta la civilisation et la liberté.

» Nos colonies ont donné à la mère-patrie 545.000 indigènes combattants. Plus de 115,000 de ces vaillants soldats ont été tués sous nos drapeaux, et cette proportion n'est dépassée que par celle de nos officiers et sous-officiers dans les statistiques des pertes de la grande guerre. L'apport colonial a été porté à 600,000 hommes, en comptant les travailleurs, qui ont libéré de nombreux combattants de la métropole dans les services spéciaux du front. Cet effort magnifique aurait pu être aisément triplé et quadruplé si l'organisation des contingents indigènes avait été préparée de longue main, ainsi que j'en soulignais depuis 1910 l'urgente nécessité.

» Même pendant la durée des hostilités les effectifs de troupes noires françaises pouvaient être doublés avec une méthode mieux étudiée et un peu d'esprit de suite. La guerre en eût été sans doute abrégée. Rappellerai-je les héroïques exploits de nos troupes noires ? Il n'y eut guère de grande offensive où nos noirs n'aient joué un rôle important et souvent décisif. Il suffit de mentionner la reprise du fort de Douaumont, à l'assaut duquel collaborèrent deux bataillons de Sénégalais, un bataillon de Somalis et un bataillon d'indochinois. Ces derniers prouvèrent les qualités militaires de leur race, qui ne le cèdent en rien à celle des Japonais.

« En 1917, à la bataille du Chemin des Dames, la division Marchand, en grande partie composée de troupes de couleur, enleva la ferme Hurtebise. Ce fut cette même division qui, en 1918, grâce à l'héroïsme des Sénégalais, enraya la marche allemande sur Château-Thierry. Pendant toute la dernière phase de la guerre nos troupes noires accomplirent d'inoubliables prouesses. Leur ardeur, leur énergie, leur ténacité ne se démentirent pas un instant. Ce fut la division Segone, aux nombreux contingents d'Afrique, qui ouvrit à l'armée un débouché décisif de l'autre côté du ravin de la Savières, opération qui acheva de disloquer le dispositif ennemi. A l'armistice, les troupes indigènes, sur tous les fronts français, comptaient 33 bataillons de tirailleurs algéro-tunisiens, 12 bataillons marocains, 92 bataillons d'Afrique occidentale ou équatoriale, 10 bataillons de Madagascar, 17 bataillons annamites, un bataillon de Somalis et un bataillon du Pacifique. Depuis, nos noirs ont monté la garde au Rhin avec une correction admirable. »

Le drapeau français arraché à l'ambassade de Berlin

Le gouvernement allemand fait des excuses

On apprenait, dans la soirée de mercredi, que le drapeau français, arboré sur l'ambassade de France à Berlin, à l'occasion de la Fête nationale, avait été enlevé par un individu — un matelot, croit-on — qui avait aussitôt disparu.

Après avoir fait immédiatement remplacer le drapeau, M. de Marcilly avait adressé, au nom de l'ambassadeur, une protestation au gouvernement allemand, en se réservant de demander les sanctions nécessaires.

Le chancelier Fehrenbach, tenu au courant de l'incident, vient d'adresser la lettre d'excuses suivante à M. Millerand :

« Spa, 14 juillet.

» Monsieur le Président du conseil,

» J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence, ainsi que je viens d'en être informé, qu'une démonstration des plus regrettables a eu lieu, ce matin, avant midi, devant l'hôtel de l'ambassade de France, à Berlin, et qu'au cours de cette démonstration, un individu a enlevé le drapeau qui était hissé sur le toit de l'ambassade. M. de Haniel, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a, aussitôt qu'il a été prévenu de cet attentat, exprimé à M. le Chargé d'affaires de France les regrets du gouvernement allemand. Ces regrets sont d'autant plus vifs que hier encore, à la demande de M. le Chargé d'affaires de France, M. Haniel avait requis la police de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le drapeau français, en insistant tout particulièrement sur l'importance politique qu'il y attachait. Par conséquent, le ministre de l'intérieur a ordonné que les personnes responsables fussent, jusqu'à nouvel ordre, suspendues de leur fonction. Le drapeau a été rendu par la police à l'ambassade. Une enquête minutieuse a été immédiatement ouverte, et le principal coupable, qui a réussi à échapper, est activement recherché pour être puni avec toute la sévérité requise. Je tiens, Monsieur le Président du conseil, à vous exprimer les sentiments de profonde indignation que cet acte inqualifiable a provoqué chez les membres de la délégation allemande.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil, l'assurance de ma plus haute considération. »

LES SANCTIONS

Berlin, 15 juillet. — Une note officielle sur l'incident de l'ambassade de France fait connaître que les agents de police qui, par leur négligence, ont rendu possible la manifestation, seront révoqués par le ministre de l'intérieur prussien. La note ajoute que le drapeau volé a été retrouvé dans une maison voisine et rendu à l'ambassade de France.

Les Soviets accepteraient l'armistice avec la Pologne

Londres, 15 juillet. — M. Bonar Law a lu à la Chambre des communes le radiotélégramme envoyé aux Soviets le 11 par le gouvernement britannique pour demander la conclusion d'un armistice avec la Pologne, et l'ouverture, à Londres, d'une Conférence de paix entre les Soviets et les Etats limitrophes, y compris la Galicie orientale. L'Angleterre a également proposé la cessation des hostilités entre la Russie soviétique et le général Wrangel, à condition que les forces de ce dernier se retirent immédiatement en Crimée, que durant l'armistice l'isthme de Pérékop soit considéré comme zone neutre, et enfin que le général Wrangel soit invité à venir à Londres pour discuter la situation future de ses troupes et des réfugiés actuellement sous sa protection, mais en spécifiant qu'il ne sera pas membre de la Conférence :

« Le gouvernement britannique, a poursuivi M. Bonar Law, s'est engagé à ne fournir aucune assistance à la Pologne dans un but hostile à la Russie, et de ne se livrer lui-même à aucun acte d'hostilité; mais il est d'autre part lié par le pacte de la Société des nations, qui lui fait un devoir de défendre l'intégrité et l'indépendance de la Pologne dans la limite de ses frontières légitimes. Si donc la Russie soviétique ne se contente pas du retrait des armées polonaises hors du territoire russe, et entend se livrer à des actes d'hostilité contre la Pologne sur le territoire polonais, le gouvernement britannique et ses alliés seront tenus d'aider la nation polonaise à défendre son existence par tous les moyens à leur disposition. »

M. Bonar Law a ajouté qu'une réponse est demandée dans un délai d'une semaine, et que jusqu'à présent rien n'a encore été reçu de Moscou. « La Note, a-t-il encore dit, a été envoyée avec la connaissance et l'approbation des alliés. »

L'organe socialiste le « Daily Herald » annonce que les Soviets ont accepté l'armistice avec la Pologne et toutes les conditions de Londres. On attend confirmation de la nouvelle, mais on la considère comme chose sûre.

L'« offensive de Spa » coïncide avec l'offensive des bolcheviks

Varsovie, 15 juillet. — On appelle l'offensive actuelle des bolcheviks contre la Pologne « l'offensive de Spa ». En effet, des documents saisis pendant les contre-attaques polonaises et les témoignages des prisonniers, parmi lesquels se trouvent des officiers allemands, prouvent que la date de l'offensive a été fixée en accord avec l'Allemagne, dans le but d'influencer la Conférence de Spa. Les armées soviétistes donnent en ce moment leur maximum d'effort, et l'offensive tombera dès que l'Allemagne pourra se convaincre que ses menées à la Conférence n'ont eu aucune chance de succès et que les puissances s'opposeront énergiquement à l'écrasement de la Pologne.

Les Italiens auraient-ils provoqué l'incident de Spalato ?

Belgrade, 13 juillet. — Selon une dépêche de Split (Spalato), le 11 juillet, veille de la fête du roi Pierre, deux sous-officiers italiens ont enlevé de la façade d'une maison de la ville le drapeau national et l'ont emporté sur le navire de guerre « Puglia ». Cet incident a provoqué une grande irritation parmi la population, qui s'est dirigée vers le port en chantant des airs nationaux et a manifesté avec enthousiasme en faveur de l'Etat serbo-croate-slovène.

Peu après, un canot de guerre parti du « Puglia » s'est approché de la côte, et les officiers italiens qui étaient à son bord ont tiré plusieurs coups de fusil dans la foule, tuant et blessant plusieurs personnes. La gendarmerie a répondu par des coups de feu. Le commandant du navire de guerre « Puglia », le capitaine de frégate Giuli, deux officiers et quelques marins ont été blessés.

Après ces événements, la police et la gendarmerie ont occupé le port, et, à minuit, l'ordre et le calme régnaient partout. Le navire de guerre « Puglia » défendait l'accès du port aux navires serbes.

La révolution en Bolivie

Santiago-du-Chili, 14 juillet. — Des nouvelles officielles arrivées de la Paz annoncent que la révolution triomphe. Un appel pour des élections a été lancé au pays par le nouveau gouvernement de M. Saavedra, qui a promis que l'ordre ne sera pas compromis. Le président déchu et tous les ministres se sont réfugiés à la légation des Etats-Unis.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

confère avec le ministre de la guerre et le maréchal Petain

Paris, 15 juillet. — M. Paul Deschanel, président de la République, a reçu dans la journée d'hier, au château de Rambouillet, la visite de M. André Lefèvre, ministre de la guerre, et du maréchal Petain, qu'il avait priés de venir conférer avec lui. Le maréchal Petain, arrivé le premier, fit au Président un bref récit de la grandiose manifestation de la matinée. L'entretien qui eut lieu ensuite entre M. Paul Deschanel et le ministre de la guerre porta non seulement sur la revue, mais aussi sur les grands problèmes politiques de l'heure actuelle. M. André Lefèvre répondit aux nombreuses questions que lui posa le Président de la République. Cette importante conversation, commencée à seize heures, ne prit fin qu'à dix-sept heures cinquante. A aucun moment le Président de la République, dont l'état de santé s'améliore de jour en jour, ne donna signe de la moindre lassitude.

Une émouvante cérémonie aux Invalides

Le maréchal Pétain a remis au musée de l'armée les drapeaux des régiments dissous

En haut : **LES DRAPEAUX ARRIVANT AUX INVALIDES**
En bas : **LE MARECHAL PETAIN SALUANT LES GLORIEUX EMBLEMES**

Photo Meurisse

La Quinzaine Théâtrale à Paris

THEATRE DES CAPUCINES. — « Mais les hommes n'en sauront rien », comédie en trois actes, de M. Félix Gandéra.

THEATRE FEMINA. — « Ma femme et son mari », comédie en trois actes, de MM. Lucien Mayrargue et Maxime Carel.

THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN. — « Huguette au volant », comédie en quatre actes, de MM. Pierre Veber et Jules Chancel.

THEATRE DES ARTS. — « Les quatre coins », comédie en trois actes, de M. Fernand Nozière.

THEATRE DE L'ODEON. — « L'An douze », pièce historique en cinq actes, de MM. Adolphe Aderer et Armand Ephraïm.

Le titre de la comédie de M. Félix Gandéra, « Mais les hommes n'en sauront rien, » est emprunté aux chansons de Bilitis. Bilitis, ici, s'appelle Dolly. Je n'en dirai pas plus, car je n'ai point la hardiesse de M. Gandéra. Vraiment, les « conquêtes du féminisme » nous dépassent ! Puis, il me semble qu'il est loisible de renouveler les éléments du sempiternel trio : mari-femme-amant sans recourir au « vice suprême ». Mais tout cela est très parisien. Même, il est inexact d'affirmer que les hommes n'en sauront rien. La plupart le savent, au contraire, fort bien, et s'en amusent... La décadence et la corruption sont complètes au théâtre comme à la ville. Réellement, ce n'est pas M. Félix Gandéra qui a tort, mais ceux qui viennent l'écouter et l'applaudir.

Mlles Jane Danjou et Madeleine Carlier sont deux jolies perruches — de l'espèce des « inséparables ». M. Harry Baur joue admirablement un vieux suiveur philosophe, et M. Francen est, très élégamment, le mari égaré dans cette aventure unisexuelle.

* **

C'est la mode au théâtre qu'd'inventer des combinaisons familiales dont le scandale, ou du moins une apparence de scandale, puisse jaillir aussitôt. Nous avons eu « Mademoiselle Josette ma femme », « Mademoiselle ma mère », la Femme de mon ami », — quoi encore ? La pièce des Capucines, dont nous venons de parler, pourrait s'intituler « la Femme de ma femme », et nous pourrions avoir, tout aussi facilement, « le Mari de sa fille », « les Amants de ma mère », etc.

Après cela, ne nous étonnons pas qu'un couple légitime, et qui s'adore, consente à l'« essayage » platonique, par la jeune femme, d'un soupirant qu'elle croit aimer. L'apprenti mari s'avère ridicule et insupportable, et les époux se réconcilient au bon moment. Ne cherchons pas, surtout, une once de vraisemblance psychologique, ou même uniquement scénique. Pour les dramaturges Mayrargue et Carel, et pour leurs semblables, le postulat seul importe : s'il est adultère, il obtient la cote passable; hors nature, c'est déjà mieux; qu'il soit incestueux, et voilà le succès assuré.

M. Hasti est un pantin amusant; M. Stephen, un amoureux nuancé et charmant; Mlle Maxa, une douce Jacqueline. On a particulièrement apprécié la gamine vicieuse et acidulée, extrêmement personnelle, qu'est Mlle Maud Loty.

* **

Nous commençons à bien savoir que les femmes ont rempli, souvent excellemment, pendant l'absence des hommes, diverses fonctions commerciales ou intellectuelles... Huguette, la « remplaçante », présentée à la Porte-Saint-Martin par MM. Pierre Veber et Jules Chancel, a profité du départ de son mari (au Chili : la guerre est décidément trop vieux jeu...) pour faire fortune, en suivant les conseils intéressés du ministre amoureux Porgier. Mais je devrais plutôt vous dire que le dit époux, P. Lecourtois, retour des Amériques, constate simplement que Huguette, qu'il a laissée sans argent, mène grand train, et qu'il en arrive tout naturellement à soupçonner (comme tout un clacan de l'entourage) que sa femme est entretenue par le ministre. Les auteurs ont compté beaucoup sur cette interprétation de la conduite d'Huguette, qu'ils se sont efforcés de faire partager au bon public. Cela, c'est le coup de surprise de leur pièce.

Il est permis d'en contester l'essentiel : puisque Huguette ne trompait point son époux, puisque la pièce qu'elle entassait était son gain propre et net, pourquoi tout ce mystère autour de ses rendez-vous d'affaires avec le ministre, dans un bureau commercial qu'on prend pour une maison de rendez-vous ? J'entends bien que c'est pour engager Lecourtois, et nous avec lui, sur une fausse piste. Autrement, il n'y aurait plus de pièce. Mais, en réalité, c'est le contraire de la fonction même du théâtre que d'établir arbitrairement la cause d'après l'effet.

Ne chicanons pas davantage. Continuons seulement de conter que P. Lecourtois, vexé de se voir financièrement supplanté par sa moitié, — qui vaut maintenant un entier, — fait une fugue avec la dactylo. Et applaudissons au « tout s'arrange » final, et aussi les interprètes : M. Maurice Lehmann, élégant et un peu froid; M. Lorrain, jovial égoïste; M. Gouget, toujours remarquable dans ses compositions les plus diverses, et surtout la délicate Mlle Sylvie, qu'on n'a que trop rarement l'occasion de fêter à la scène, où elle déploie ses mille qualités de charme et de finesse.

* **

J'aime beaucoup les courtes saynètes de M. Nozière. Ce fantaisiste possède-t-il le « souffle » nécessaire pour animer trois actes pleins ? Les « Quatre Coins » de son fragile échafaudage ne supportent guère que des mots, de l'esprit, des fleurs... Le tout, il est vrai, dans la plus jolie qualité. Marivaudage, cette histoire d'un vieil mûr, partagé et hésitant entre trois jolies femmes, sans compter l'amour de sa fille. Certes. Mais, çà et là, aux deuxième et troisième actes, quelques scènes ont des traits de vérité humaine.

Le principal intérêt de l'interprétation résidait en la personne de Mlle Sarah Bataille, qu'on n'avait pas accoutumé de voir aux Arts, non plus d'ailleurs que sur d'autres théâtres. C'est une comédienne, une tragédienne, une vraie artiste, à la belle voix grave, aux intentions intelligentes, à la physionomie frappante de personnalité. A ses côtés, les meilleurs éléments habituels de la maison : M. Arvel, Mlles Savillanes, Suzanne Demars, Gervaise, rivalisent d'habileté et d'entrain.

* **

C'est une terrible responsabilité que de ressusciter les grands morts, de les faire parler comme vous et moi. La vérité historique n'est presque jamais théâtrale. Comme il ne saurait être question de donner une entorse aux faits patents, les dramaturges se voient d'ordinaire obligés, pour corser la situation, d'inventer des épisodes secondaires

LES FETES DE QUARTIERS

Favorisées par un temps splendide, les fêtes de quartiers ont obtenu le plus vif et le plus légitime succès. L'après-midi, dès que la chaleur fut un peu tombée, il y eut une grande animation sur tous les points de la ville où étaient organisées des réjouissances populaires.

Comme d'habitude, nous avons fait en auto une randonnée à travers Bordeaux; ce qui nous a permis de nous rendre compte des efforts ingénieux faits par les comités, soit pour décorer leurs quartiers respectifs, soit pour établir un programme de distractions variées.

Voici du reste, brièvement exposées faute de place, les impressions que nous avons rapportées de notre intéressante promenade :

Quartier Quintin. — Il est cinq heures quand nous arrivons place Valmy où, aux accents d'un orchestre bien discipliné, des couples dansent sans paraître se soucier de l'ardeur des rayons solaires. Sous la direction de son président, M. Chevreux, le comité des fêtes a imaginé toute une série d'attractions qui divertissent fort grands et petits. La place est gentiment décorée de drapeaux et de guirlandes.

Place Amédée-Larrieu. — La manifestation se déroule dans le square orné, comme on sait, de la fameuse Fontaine de Verlet. Un commissaire de la fête, brassard tricolore au bras, préside à l'organisation des différents jeux qui rallient toute la jeunesse du quartier. Il y a un concours de grimaces, et les concurrents font tout leur possible pour décrocher le premier prix ! Il y a eu mardi soir une retraite aux flambeaux. Aujourd'hui l'on danse. Le comité, qui a à sa tête M. Surget, greffier à la cour d'appel, s'est multiplié pour donner à cette fête tout l'éclat désirable. A en juger par la gaîté qui règne sur ce point, le comité n'a pas travaillé en vain.

Place de la Victoire. — La fête bat son plein. On prend d'assaut les chevaux de bois installés sur les terre-pleins. Beaucoup de monde aux différentes loges foraines. Au centre de la place, il y a un camion recouvert de feuillage et servant d'estrade pour l'orchestre du bal. Dans un des salons du café Oriental le comité des fêtes, qui préside M. Vielcazal, reçoit les élus de la municipalité, entre autres MM. Lamarque et Dréan-Chapel. Des toasts chaleureux sont portés, et naturellement on n'oublie pas de glorifier les soldats tombés pour la grandeur de la patrie, et dont la place de la Victoire perpétue l'abnégation et l'héroïsme.

Place Nansouty. — Il y a foule sur cette place, où un manège tourne sans discontinuer. On danse, on rit, on s'amuse. Toutes sortes de jeux sont organisés, auxquels force gamins du quartier sont ravis de prendre part. Compliments au comité des fêtes et à son actif président, M. Rousse.

Aux Capucins. — C'était calme dans l'après-midi. Mais le soir il y a en vue la halle illuminée à giorno, un grand bal qui a duré de neuf heures à minuit et qui a retenu des légions d'infatigables danseurs. Le comité des fêtes de ce quartier est présidé par M. Pageau.

Carrefour du Médoc. — La fête est placée sous le patronage de MM. Emile Calvé et Roger Cruze, conseillers municipaux. Tous les habitants du quartier se pressent au carrefour du Médoc, bien pavoisé. Nous notons les jeux de la poêle, les courses en sacs; il y a des mangeurs de ficelles. Un mât de cocagne est dressé. Nombreux sont ceux qui essaient d'atteindre les objets placés au faîte du mât. Il y a un bal à grand orchestre. Président du comité des fêtes : M. H. Larousse.

Place Picard. — Sous la direction de M. Henry Laluvein, le comité des fêtes a organisé de multiples distractions sur cette place. Une draperie tricolore enveloppe en partie la statue de la « Liberté éclairant le Monde ». Des guirlandes faites de feuillage et de papier croisent au-dessus de la chaussée. Des drapeaux flottent aux fenêtres. On sacrifie à Terpsichore avec un entrain louable. L'orchestre est, d'ailleurs, des mieux choisis.

Dans Mériadeck. — Nous employons cette expression parce qu'il y a dans ce quartier au moins trois fêtes particulières : rue de la Chartreuse, à l'angle de la rue de Belleyme; cours Cicé, à la hauteur du cours d'Albret, et cours Cicé, à l'angle de la rue d'Ornano. En ces trois endroits, l'allégresse règne; des musiques versent des flots d'harmonie; des groupes font entendre des refrains connus. Tout est pour le mieux. Aucune note discordante.

Au marché de Lerme. — La halle est gentiment pavoisée. Aux sons d'un vaillant orchestre, des couples s'en donnent à cœur joie, méprisant le fox-trott ou le tango, mais s'abandonnant aux rythmes de valses langoureuses et de trépidantes polkas. Toutes les rues conduisant au marché sont décorées de drapeaux et de guirlandes. Le comité des fêtes de ce quartier a fonctionné sous l'intelligente direction de M. Rochelot, secrétaire général.

Tondu-Landiras. — Il y a eu une retraite mardi soir. Aujourd'hui, en présence de nombreux promeneurs, ce sont des jeux divers, courses à pied, courses en sacs, courses aux œufs, séance de boxe. Il y a eu là aussi un concours de grimaces. Nous ne tirons pas le nom du gamin qui remporta la palme. Bal très animé. Compliments au comité des fêtes présidé par M. Pats.

Ariac, François-de-Sourdis, Ornano, Joseph-Abria. — Belle décoration qui fait honneur au goût des habitants de ce quartier. Les réjouissances sont nombreuses et petits et grands se divertissent à qui mieux mieux. Bals de jour et de nuit.

Place du Pont. — A La Bastide, il y a une grande affluence. Pendant que sur la place du Pont le public assiste aux diverses attractions, le comité des fêtes, que préside M. Millas, reçoit, dans les salons du café Richelieu, MM. Chabrely, adjoint au maire, et Manaud, conseiller municipal. On sable le champagne et l'on échange les plus aimables toasts.

LA SOIREE

L'absence de feu d'artifice sur les Quinconces a fait qu'il y a eu dans le centre de la ville, en cette soirée de 1920, un peu moins de monde que les années précédentes. Beaucoup de nos concitoyens sont restés dans leurs quartiers où, du reste, on a tiré de fort jolis « bouquets ».

Les illuminations des monuments publics, des grands magasins et hôtels particuliers ont cependant attiré nombre de promeneurs allées de Tourny, sur l'Intendance, sur le Chapeau-Rouge, rue Sainte-Catherine, rue Vital-Carles et place Pey-Berland, pour ne citer que quelques-unes des voies les plus intéressantes à visiter le soir de la Fête nationale.

Les terrasses des cafés regorgeaient de clients.

Dans les bals de quartier, l'animation fut très grande, et c'est trop tôt, au gré des danseurs, que prirent fin les dernières mesures de nos vieilles danses et des quadrilles échevelés.

A Paris

Paris, 14 juillet. — Tandis que les Parisiens retour de la revue rentrent chez eux, les canons du mont Valérien et des Invalides tonnent. Sous le soleil, des queues interminables de spectateurs s'amorcent aux portes des principaux théâtres où seront données cette après-midi des représentations gratuites. Stoïquement, ils attendent, canalisés par les agents, que s'ouvrent les portes. Certains ont apporté des provisions, d'autres ont recours aux bons offices des restaurateurs et cafetiers voisins qui leur dépêchent des sandwiches et des canettes.

Des files d'enfants des écoles de Paris se dirigent vers les salles de spectacle, où l'on a composé tout exprès pour eux des programmes spéciaux. La plupart des maisons sont pavoisées, et il n'est pas jusqu'aux taxis qui n'arborent un petit drapeau tricolore.

Dans divers quartiers, des jeux s'organisent, attirant la foule, épreuves sportives, poses burlesques, jeux du baquet et de la poche, etc. Des cercles attentifs se forment autour des chanteurs, des lutteurs, des casseurs de pavés, de tous les industriels de la rue, les petites baraques consistant des recettes impressionnantes, et à la fête de Montmartre, les manèges sont pris d'assaut. Au Pont-Neuf, à l'île Saint-Louis, au viaduc d'Auteuil, les artificiers disposent leurs pièces, apportent la poudre sèche, mettent la dernière main aux préparatifs des feux d'artifice.

Là-bas, du côté de l'Etoile, au cercle des chevaliers de Colomb, avenue Hoche, les Américains de Paris commémorent avec nous notre Fête nationale et remettent à M. Casserand un drapeau français, brodé par les jeunes filles de Californie. Là-bas, plus loin encore, à Saint-Cloud, les courses de chevaux ont attiré un public innombrable; pour la première fois, un prix se dispute, le Prix des Maréchaux. On n'y voit pas pourtant de manches à sept étoiles, mais le général Berdoulat mise royalement sur le gagnant. Et puis, comme le soleil commence à décliner, des airs de polkas et de valses montent des estrades à musique.

En province

A Toulon, tous les bâtiments étaient pavoisés. Une revue des troupes de terre et de mer a été passée par le vice-amiral Sarrot-Davouroux. Un cortège des Sociétés patriotiques s'est rendu le matin en pèlerinage au monument des morts pour la patrie.

A Strasbourg, les troupes ont défilé devant le général Humbert et M. Alapetite, haut-commissaire de la République.

A Bar-le-Duc, M. Maginot a présidé les fêtes populaires et un banquet des anciens combattants et mutilés.

A Lille, M. Loucheur a présidé un banquet et prononcé un discours patriotique.

A Bourges, à Cherbourg et dans toutes les grandes villes de France, des fêtes, des banquets ont eu lieu, ainsi que des revues de troupes. Il n'y a eu aucun incident.

DANS LES PAYS OCCUPÉS

Mayence, 14 juillet. — La revue du 14 juillet, favorisée par un soleil éclatant, s'est déroulée ce matin au bord du Rhin, qu'ornaient les pavois de notre flotille. Après avoir salué M. Tirard, haut-commissaire de la République, et M. Bruère, consul général de France à Cologne et à Mayence, le général Degoutte a passé en revue les troupes de la garnison. Il a remis ensuite leurs étendards à huit nouveaux régiments d'artillerie, et la cérémonie s'est terminée par un magnifique défilé, au milieu de l'enthousiasme de la colonie française.

Après la revue, M. Bruère a reçu les membres de la colonie française de Mayence, auxquels avaient tenu à se joindre MM. Tirard et le général Degoutte.

A l'étranger

AUX ETATS-UNIS

Washington, 14 juillet. — Le secrétaire d'Etat Colby a proposé de déployer le drapeau tricolore « comme un tribut payé à la France, et le moyen, dans un grand jour, d'exprimer la sympathie que les Etats-Unis professent pour ce pays depuis les premiers jours de son Histoire ». Les tombes des soldats français du cimetière d'Arlington ont été décorées d'étendards aux couleurs françaises et américaines. De nombreuses couronnes ont été déposées par des délégations militaires conduites par des officiers généraux.

De nombreux monuments et beaucoup de maisons privées sont pavoisés de drapeaux français et américains.

Le secrétaire d'Etat à la guerre, M. Baker, accompagné du général Marsh et d'autres officiers, a déposé des couronnes sur les tombes des officiers et soldats français enterrés au National Cimetery. Le chargé d'affaires et les attachés naval et militaire français assistaient à cette cérémonie.

Dans la soirée, un dîner a été offert en l'honneur de la colonie française, sous la présidence de M. Bonzon, consul général de France.

M. WILSON ADRESSE UN MESSAGE A M. DESCHANEL

Washington, 14 juillet. — M. Wilson, à l'occasion du 14 juillet, a adressé un télégramme à M. Deschanel disant que la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis a également signifié au monde que les hommes ne seraient pas plus longtemps soumis à la tyrannie et au despotisme d'un pouvoir arbitraire, mais qu'ils seraient désormais tous égaux devant les lois.

Le président ajoute ensuite que les liens naturels qui unissent la France et les Etats-Unis sont indestructibles et dureront toujours.

UN HOMMAGE AMERICAIN A LA FRANCE

Le drapeau français sur la Maison-Blanche

Washington, 15 juillet. — Le drapeau français a été hissé hier sur la Maison-Blanche à côté des couleurs américaines. C'est la première fois qu'un drapeau étranger flotte au-dessus du palais du président de la République des Etats-Unis.

A LONDRES

Londres, 14 juillet. — Le 14 Juillet a commencé à Londres par un pieux souvenir aux morts de la guerre. La cérémonie commémorative a eu lieu à l'église française sans aucun caractère officiel. M. Jules Cambon, ambassadeur de France, et tout le personnel de l'ambassade et du consulat général; le général de La Panouse, le commandant Blanpré, les membres des missions militaire et navale assistaient à cette cérémonie.

EN BELGIQUE

Bruxelles, 14 juillet. — A l'occasion de la Fête nationale française, la Ligue des poilus de France a offert aujourd'hui un banquet qui a réuni un grand nombre de convives.

EN ESPAGNE

Barcelone, 14 juillet. — A l'occasion du 14 juillet a eu lieu au Cercle français une réception présidée par le consul général. Des discours ont été prononcés par le consul et diverses personnalités. Le soir a eu lieu un banquet.

AU MAROC

Rabat, 14 juillet. — La fête nationale a été célébrée au milieu d'un grand enthousiasme dans toutes les villes du Maroc en présence des notabilités de la colonie et du monde indigène. Au cours de la revue, à Rabat, ont été remis les drapeaux aux 4e et 8e tirailleurs marocains et l'étendard au 2e spahis, qui avaient été envoyés de Paris à Rabat par avion en quarante-huit heures.

A l'occasion de la Fête nationale, une brillante réception a eu lieu à la résidence de France. Des allocutions patriotiques ont été prononcées par le doyen de la colonie française et par le chargé d'affaires de France qui a remis ensuite les insignes de la Légion d'honneur au pacha de Tanger et au chérif d'Ouezzan.

A BERLIN

Berlin, 14 juillet. — M. de Marcilly, ministre de France, a reçu ce matin la colonie française, en remplacement de l'ambassadeur, M. Charles Laurent, retenu à Spa. Le général Barthélemy, au nom du général Nollet, également retenu loin de Berlin, lui a exprimé les vœux des missions militaires françaises à l'occasion de la Fête nationale. M. Purton, doyen de la colonie française à Berlin, a présenté les vœux de la colonie civile.

M. de Marcilly a répondu par une allocution dans laquelle il a d'abord exprimé son vif regret de l'absence de l'ambassadeur, et a ajouté : « Le premier retour de notre Fête nationale, sa célébration ici, en présence de nos officiers et en votre présence, mes chers compatriotes, et avec les souvenirs qu'elle évoque en vos esprits, tout cela prend une signification singulièrement forte. Il ne nous conviendrait pas d'ajouter beaucoup de paroles à des faits si expressifs. »

Berlin, 15 juillet. — M. de Marcilly, ministre de France, accompagné du général Berthelemy, de l'amiral Dumesnil, du personnel de l'ambassade, est allé mercredi matin déposer des couronnes au cimetière de Hasenheide, où se trouvent enterrés des prisonniers français morts en 1813, 1870 et pendant la dernière guerre. Des commissions militaires anglaise, belge, italienne et japonaise se sont associées à cet hommage. Des couronnes aux couleurs alliées et françaises ont été déposées. La délégation anglaise était conduite par le général Pingham, la délégation italienne par le général Calcagne, la délégation belge par le général de Guffroy, et la délégation japonaise par le colonel Furliyn.

La fortune de l'impératrice Eugénie dépasserait 100 millions

Madrid, 15 juillet. — L'impératrice laisserait deux testaments : un, rédigé en espagnol et instituant comme légataire universel de ses biens situés en Espagne son petit-neveu Ferdinand Stuart Fitz James, comte de Montijo, petit-fils de sa sœur, la duchesse d'Albe; l'autre, déposé en Angleterre, et instituant le prince Napoléon héritier de ses biens en France, ainsi que du château de Farnborough. Si l'on en croit des estimations, qui sont forcément très approximatives, la fortune de l'ex-impératrice Eugénie dépasserait 100 millions de francs au cours actuel du change. Nombre de ses bijoux et objets d'art de tout ordre, que renferme notamment le château de Farnborough, ont une valeur considérable.

La guerre gréco-turque

Constantinople, 14 juillet. — Trois divisions grecques, appuyées par des contingents de troupes coloniales françaises et de la marine britannique, sont à Tchataldja, prêtes à cerner quelques milliers de nationalistes turcs. Les alliés ont l'intention d'envoyer une colonne convergente sur la ville d'Andrinople. Les Français seraient chargés de capturer tous les rebelles qui fuiraient vers Constantinople.

EN IRLANDE

L'emprunt sinn-fein a atteint près de 14 millions

Dublin, 13 juillet. — Le département financier de l'organisation sinn-fein annonce que l'emprunt sinn-fein sera clos le 29 juillet. Jusqu'à ce jour, 295,000 livres sterling ont été souscrites.

Observatoire de Bordeaux-Floirac

Relevé des observations météorologiques du mois de juin 1920.

DATES	Pression barométrique à 0°	Température du jour	Température Minima	Température Maxima	Pluie relevée à l'heure	VENT DOMINANT
	mm				mm	
1	764,7	20°2	10°3	22°6	»	N. faible.
2	760,7	21 5	13 0	23 2	»	N.-E. modéré.
3	756,9	25 6	14 3	26 6	»	N.-N.-E. modéré.
4	753,9	23 8	14 2	26 7	»	N.-N.-E. modéré.
5	754,1	18 9	9 4	20 1	»	N.-E. modéré.
6	753,5	18 5	6 4	21 0	»	N.-E. modéré.
7	751,4	20 5	7 3	24 4	»	N.-E. faible.
8	750,4	24 4	10 0	27 1	»	N.-O. fr. faible.
9	755,7	15 6	11 3	19 7	»	N.-O. à S.-O. faib.
10	757,4	20 5	11 0	23 3	9,2	S.-E. à S.-O. mod.
11	752,0	22 6	13 9	25 5	4,9	Variable faible.
12	750,8	19 0	11 2	20 9	19,2	S.-O. à N.-O. m.
13	751,4	15 0	10 5	21 6	2,3	Var. fr. faible.
14	754,2	16 6	10 0	19 8	4,3	S.-E. faible.
15	756,2	19 6	11 0	21 6	4,5	S.-O. à O. faible.
16	754,3	17 3	11 7	19 7	5,2	S.-S.-E. à S.-O. f.
17	756,1	19 0	12 2	20 1	11,8	O.-S.-O. ass. fort.
18	757,7	18 8	10 6	20 9	6,3	S.-S.-O. fr. faible.
19	756,3	20 5	13 3	21 7	3,1	O. faible.
20	757,6	19 2	12 9	23 7	0,9	S. fr. faible.
21	760,5	21 6	15 7	25 0	0,4	N.-O. à N. faible.
22	761,8	26 3	15 3	27 7	»	N. fr. faible.
23	762,5	25 9	15 0	28 4	»	N.-E. faible.
24	759,5	27 3	16 3	29 8	»	N. faible.
25	758,6	27 3	17 6	30 0	»	N.-N.-O. faible.
26	758,1	29 4	17 2	30 3	»	Var. fr. faible.
27	755,6	27 2	17 4	29 4	5,4	N.-E. presq. nul.
28	756,0	26 8	17 4	29 3	1,6	Var. fr. faible.
29	755,2	26 0	16 5	27 8	»	N.-N.-O. faible.
30	759,1	21 7	14 3	23 9	1,2	O. faible.

Nota. — Pour ramener au niveau de la mer les pressions barométriques ci-dessus, il faut y ajouter en moyenne 6mm5.

Remarques. — Les valeurs mensuelles de la pression barométrique, de la température et de l'humidité de l'air sont très voisines de celles résultant de la moyenne des quarante dernières années. La pluie, dont la fréquence est normale, parfois de nature orageuse, dépasse un peu la hauteur moyenne.

Le mois de juin, dans son ensemble, est donc à peu près normal; il peut être partagé en trois périodes : du 1er au 8, ciel découvert, vent de N.-N.-E., soufflant avec assez d'énergie; température variable, plutôt fraîche (minimum absolu : 6°4 le 6). — Du 9 au 20, période pluvieuse, avec vents oscillant du S.-O. au N.-O., et température régulièrement basse. — Du 21 au 29, ciel peu nuageux, vent très faible, prédominant du N.; les températures de cette troisième période, toutes supérieures à la normale, atteignent deux fois le degré 30 (maximum absolu : 30°3 le 26). La température moyenne de juin : 18°28, dépasse la normale de 0°41; la quantité totale de pluie, 77 m/m 3, est en excès de 13 m/m.

Dans le courant du mois, il n'y a que deux courtes périodes orageuses : du 11 au 13 et du 26 au 28. Assez remarquables par leur intensité électrique, les orages, qui ne donnent ni grêle ni grand vent, ne causent aucun préjudice à la végétation; les pluies modérées qui les accompagnent paraissent au contraire lui être favorables.

E. G.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Saint-Cloud

Résultats du mercredi 14 juillet

PRIX DE SAINT-MIHIEL (A réclamer), 5,900 francs, 800 mètres.

1. **FRANCONELLI** (F. O'Neill), ... G. 35 50 19 »
à M. Vanderbilt ..... P. 13 50 7 »
2. **La-Rochère** (J. Cooks), à M. André. P. 14 50 7 50
3. **FABIENNE** (Ch. Hobbs), à M. Camille Blanc ..... P. 14 50 7 50

Non placés : Dormitor (A. Suc), Sea-Hound (Garner), Spring-Song (E. Allemand), My-Star (Mac Gee), Fichenette (A. Woodland), Germaine-III (Merlaut). — Deux longueurs, une longueur et demie. — **Franconelli** (Maintenon et Francisca) est entraîné par Duke.

PRIX DE LA MAIMAISON, 10,000 francs, 1,400 mètres.

1. **TIC-TAC** (E. O'Neill). ..... G. 71 50 36 »
à M. Jean Ardilli ..... P. 17 » 9 »
2. **CRI-DU-COEUR** (Ch. Hobbs), à M. Christophe ..... P. 13 50 6 50
3. **La-Chiffa-II** (E. Allemand), à M. Brossette ..... P. 16 50 8 50
4. **Ad-Gloriam** (Garner). — Non placés : Lady-Asmond (Mac Gee), Bold-Boy (Milton Henry), Chocolate-Cream (Lamoureux), Surprise-VII (A. Woodland). — Quatre longueurs, trois-quarts de longueur, une longueur et demie. — **Tic-Tac** (Prestige et Tutotal) est entraîné par Defeyte.

PRIX DE REIMS, 6,250 francs, 200 mètres.

1. **Spectateur** (E. Allemand), ... G. 25 50 16 »
à M. Jean Lindemann ..... P. 14 » 7 50
2. **HALPINE** (F. O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt ..... P. 14 » 7 50
3. **Pommert** (Garner). — Non placés : Parick (Shape), Pill-Box (Milton Henry), Padiase (Ch. Hobbs). — Trois-quarts de longueur, une encolure. — **Spectateur** (Clairet et Spectatrea) est entraîné par son propriétaire.

PRIX DES ROSIERS, 10,000 francs, 1,400 mètres.

International. — 50,000 francs, 3,100 mètres.

1. **Dolphin** (Garner), ... G. 144. » 47 50
à M. Eknayan ..... P. 50 50 19 »
2. **JUSTICIEUR** (Marsh), à M. H. Balsan ..... P. 18 50 8 50
3. **Arbois** (Sharpe), à M. Edmond Kahn; 4e, **Billycock** (F. O'Neill), au comte de la Chesnaye. — Non placés : Ohé-Ohé ! (Ch. Hobbs), Bouton-d'Alarme (Mac Gee). — Une longueur et demie, trois longueurs, trois longueurs. — **Dolphin** (Ecouen et Diphis) est entraîné par Ch. Bartholomew.

PRIX DE VERDUN (handicap), 12,500 fr., 2,000 mètres.

1. **Ariodant** (Sharpe) ..... G. 69 50 33 »
au vicomte O. de Rivaud ..... P. 31 50 26 50
1. **Chaine-d'Or** (Jennings), au comte de la Chesnaye ..... G. 65 » 32 »
3. **VAN** (Garner), à M. Eknayan..... P. 24 50 13 50
4. **Usatovo** (F. O'Neill). — Non placés : Radamès (E. Allemand), Caviar (Mac Gee), Orvillers (Ch. Hobbs), Masais (A. Woodland), Aihergui (Martin), Reine-Crevette (Fruhinsholz), Snow-Drop (Lamoure), Pétale (Maiden). — Dead-heat pour la première place; une longueur et demie. — **Ariodant** (Rabelais et Xylène) est entraîné par Portefin. — **Chaine-d'Or** (Jacobi et Mabille) est entraînée par H. Count.

PRIX DE NOYON, 6,250 francs, 2,400 mètres.

1. **HUMLAR** (F. O'Neill), ... G. 20 50 9 50
à M. Charles Heuzey ..... P. 11 50 5 50
2. **TOUJOURS-DESOUT** (Marsh), à M. Goudchaux ..... P. 14 » 7 »
3. **PORT-ROYAL-II** (E. Allemand), à M. Fouard ..... P. 14 50 7 50

Non placés : Friedland (Garner), Sotie (Mac Gee), Croix-d'Anjou (Jennings), Ortie-II (Sharpe), Kabylie-III (Wilcock). — Trois longueurs, trois-quarts de longueur. — **Humlar** (Sardanapale et Marie) est entraîné par L. Robert.

Courses à Marmande

Mercredi 14 juillet

PRIX D'OUVERTURE (trot monté ou attelé), 1,500 fr., 3,000 mètres. — 1er, **Réglisse** (O'Brohin), au Haras de Mimosa; 2e, **Montmedy** (propriétaire), à M. L. Dérive; 3e, **Pasteurelle** (C. Dupuy), à M. Renard-Manceau.

Non placé : Yes (propriétaire).

Temps du 1er, 5 m. 10 s.; 2e, 5 m. 20 s.; 3e, 5 m. 25 s.

Pari mutuel : gagnant, 9 fr.; placé, 5 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIETE (trot monté), 2,100 fr., 3,000 mètres. — 1er, **Pentome** (O'Brohin), au Haras de Mimosa; 2e, **Queen-Mary** (C. Dupuy), à M. L. Escarpit; 3e, **Quasimodo** (Lasserre), à M. Daubriac.

Non placé : Quesaite (Gitton).

Temps : 1er, 5 m. 50 s.; 2e, 4 m. 51 s.; 3e, 5 m. 10 s.

Pari mutuel : gagnant, 6 fr. 50; placés, 5 fr. 50 et 6 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT, 2,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, **Lady-Strysca** (Barthélemy), à M. Cassaïd; 2e, **Adalia** (Semblat), à M. Jean Delnoste; 3e, **Galéjadeil** (A. Guitton), à M. Taupier-Litage.

Non placé : Babouna (Durand).

Gagné de quatre longueurs, le 2e, à cinq longueurs.

Pari mutuel : Gagnant, 10 fr. 50; placés, 5 fr. 50 et 5 fr. 50.

PRIX DES GLAIEULS (trot monté ou attelé), 1,700 fr., 3,200 mètres. — 1er, **Lamoricière** (Gitton), à M. Borère; 2e, **Ornano** (Lasserre), à M. Daubriac; 3e, **Odette** (Clairville), à M. Claverie.

Non placés : Ludovic-Leyburn (propriétaire), Persanne (C. Dupuy), Lancier (Gasset), Kirifette (propriét.).

Temps : 1er, 5 m. 14 s.; 2e, 5 m. 15 s.; 3e, 5 m. 16 s.

Pari mutuel : Gagnant, 29 fr.; placés, 15 et 49 fr.

PRIX DES DAMES (haies), 1,500 fr., 3,000 mètres. — 1er, **Pot-au-Feu** (Bastol), à M. H. de Lacaze; 2e, **Elisie** (Vidzent), à M. R. Loudes; 3e, **Dianella** (Guitton), à M. L. Horeau.

Non placés : Kalogga-II (Baillet), Sacré-Boche (Tronqua), Jerobé.

Gagné de une longueur et deux longueurs.

Pari mutuel : Gagnant, 47 fr.; placés, 17 fr. 50 et 35 fr.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

La dixième étape : Nice-Grenoble

Nice, 15 juillet. — Les vaillants coureurs ont été fêtés hier au vélodrome du pont Magnan, par près de 10,000 spectateurs.

Ce matin, à 2 h. 10, le départ a été donné aux 23 concurrents restant qualifiés.

LE CRITERIUM CYCLISTE DU MIDI

Victoire du Bordelais Louis Luguet

Cette épreuve cycliste annuelle, organisée mercredi à l'occasion de la fête nationale, sur le parcours Toulouse-Tarbes et retour, a été l'occasion d'une jolie victoire pour l'excellent coureur bordelais Louis Luguet, triomphant à l'emballage des concurrents et accomplissant le parcours de 310 kilomètres en 13 h 38.

Voici les résultats :

1er, Louis Luguet (de Bordeaux), en 13 h. 38 m.; 2e, Détreille, à une longueur; 3e, François Pélissier, à une longueur; 4e, Grassin, en 4 h. 1 m.; 5e, Godard, en 4 h. 9 m.; 6e, Engel; 7e, Lagarrigue (Toulouse); 8e, Janer (Barcelone); 9e, Dorgère, etc.

LE CIRCUIT LOCHE

Victoire de Cantou (S.A.B.)

Par un temps idéalement beau s'est disputée mercredi après-midi cette épreuve régionale, organisée sur un parcours de 120 kilomètres, et à laquelle 70 concurrents participèrent.

Grâce à l'amabilité des organisateurs, qui avaient bien voulu réserver dans leur auto une place au représentant de la « Petite Gironde », nous avons pu suivre de façon parfaite cette intéressante compétition, dont l'organisation tant au départ qu'au cours de route et à l'arrivée fut en tout point impeccable.

Il n'y eut qu'un accident à enregistrer, celui du jeune Ou-Cosse, qui vit sa fourche se casser à 300 mètres de l'arrivée, et qui fit une chute grave.

Cette épreuve permit de se rendre compte de la valeur de quelques nouveaux coureurs de route et à l'arrivée fut en tout point impeccable.

Cantou, fatigué, ne fournit pas son jeu habituel et fut battu par 6/1, 6/1, 6/2. Par contre, le match Castaing-Rodel fut le plus joli à voir de tous ceux disputés au cours des deux dernières saisons. Rodel, qui gagnait ainsi officiellement le titre pour 1920, triompha par 6/3, 7/5, 3/2.

Les simples dames donnèrent les résultats suivants : Mlle Gazeaud bat Miss Hewetson 6/2, 2/6, 6/2; Mlle Gazeaud bat Mme Et. Gasqueton par W. C.

Chez les juniors : Mlle Poutiaux (tenante), bat Mlle Gazeaud (challenger) par 6/1, 6/4.

Le premier tour des doubles messieurs donna les résultats suivants : Ed. Gasqueton-de Beyssac bat Gomez-Vaez-Rigoux par W. C.; Durand-Dupuy bat Saint-Cyr-Granel frères par W. C.; Morand-Garrigues bat de Boyère-Lomy 6/4, 6/2; Manhès-de La Myre Mory bat Médeville-Teychonneau 6/2, 6/3.

Le premier tour des doubles mixtes se résume en ceci : Mlle Ferlus-de La Myre Mory bat Mlle Fournié-Rigoux 6/3 6/0. Mlle Gazeaud-de Beyssac bat Miss Hewetson-Greenish 6/2, 2/6, 6/2.

Ces championnats seront terminés dimanche; les finales se joueront l'après-midi.

POUR LES OLYMPIQUES

Paris, 14 juillet. — Le joueur Gobert vient de faire savoir qu'il ne pourrait pas figurer dans le team français aux Jeux, ainsi d'ailleurs que Mme Brocquedis-Billout. Par contre, les joueurs bordelais Jean Samazeuilh et Blanchy, sollicités par le comité directeur, ont envoyé leur acceptation.

Le comité directeur vient de prendre un décision interdisant aux joueurs sélectionnés qui n'auront pu aller à Anvers de participer à un autre tournoi pendant les épreuves olympiques.

BOXE

C. A. RING BORDELAIS. — Sous ce titre vient de se former à Bordeaux un nouveau groupement, créé tout spécialement comme Société d'encouragement de la boxe et de la lutte.

La première réunion du comité aura lieu vendredi 16 juillet, au siège social, fixé provisoirement 261, cours de Toulouse.

VICTOIRES FRANÇAISES EN AMERIQUE

New-York, 12 juillet. — M. Marcel Denis vient de remporter, aux arènes de Syracuse, une belle victoire aux points en 10 rounds sur l'excellent poids léger américain Bushy Graham.

Denis fournit un excellent combat, plaçant des gauches et des uppercuts d'une belle précision. Au cours de la même réunion, l'excellent poids léger Blasr rencontrait en 10 rounds Johny Kid Albert, de Rochester. Ce fut l'occasion pour le Français de remporter une belle mais difficile victoire.

ATHLETISME

S. A. BORDELAIS. — C'est le 25 juillet et non le 18 que se disputeront les championnats d'athlétisme du S.A.B. Les épreuves étant entièrement réservées aux membres du club, la clôture des engagements est reportée au jeudi 22 juillet, dernier délai. Inscriptions au siège de la Société, tous les soirs, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Dimanche 18 juillet, à 9 heures, entraînement au Stadium.

ATHLÉTISME

ASSOCIATION SPORTIVE DU MIDI

La journée d'athlétisme en souvenir des membres de l'A. S. M. tombés au champ d'honneur se déroula dimanche devant une belle et nombreuse assistance. De très belles performances furent réalisées, notamment 18 saut en longueur d'Hauret, qui franchit 6 m. 64, et le relai des vétérans, où Lavanceau et Lannes battirent coude à coude jusqu'au poteau. A signaler également les jeunes Dagens et Avignon, dans les minimes, et Lagarde, qui franchit 3 m. 30 à la perche.

Voici les résultats :

100 mètres plat. — Minimes : 1er, Dagen; 2e, Avignon. Seniors : 1er, Malibert (6); 2e Mano (10). Vétérans : 1er, Heurtin; 2e, Fontan.

110 mètres haies, handicap : 1er, Lapeyre (scr.); 2e, Marcianhay (5 m.).

400 mètres. — Minimes : 1er, Dagen; 2e, Avignon. Seniors : 1er, Pinton; 2e, Roquejoffre. Vétérans : 1er, Lannes; 2e, Fontan.

1,000 mètres, handicap : 1er, André (30); 2e, Charles (scr.).

Longueur avec élan. — Seniors : 1er, Hauret (scr.); 2e, Empéranger (6 m. 50). Vétérans : 1er, Heurtin; 2e, Fontan.

Hauteur avec élan : 1er, Madrières; 2e ex æquo, Viguen et Dipth.

Poids. — Seniors : 1er, Dupuy; 2e, Hauret. Vétérans : 1er, Ducos; 2e, Lavanceau.

Perche : 1er, Lagarde; 2e ex æquo, Lapeyre et Empéranger.

Relais : 1er, hors concours, Hauret, Empéranger, Lapeyre. Seniors : 1er, Ducos, Mano, Chouvac. Vétérans :

LES GRANDS PRIX DU RACING

Belles performances d'André et de de Nyss

Paris, 14 juillet. — La réunion des Grands Prix du Racing a eu lieu cette après-midi sur la coquette piste de la Croix-Catelan par un temps superbe et en présence d'un très nombreux public. M. Le Corbeiller, président du Conseil général, présidait la réunion, assisté de M. Jean de Castellane.

Deux performances sont à retenir, celle de de Nyss, qui, partant scratch dans le 1,500 mètres, couvrit la distance en 4 m. 5 s. 2/5, ce qui est excellent sur une piste en herbe aussi lourde que celle du bois de Boulogne, et celle d'André gagnant le 400 mètres en 49 s. 4/5.

FOOTBALL RUGBY

COMITE DE LA COTE D'ARGENT

Il est rappelé aux clubs n'ayant pas participé aux championnats 1919-1920 et désirant participer à ceux de la saison 1920-1921 que les engagements seront reçus jusqu'au 1er octobre 1920 au siège du comité, 33, rue Esprit-des-Lois, à Bordeaux. Le montant du droit d'engagement est fixé à 5 francs.

Les dates retenues pour championnat sont les suivantes : 28 novembre, 12, 26 décembre et 9 janvier.

NATATION

LA TRAVERSEE DE BORDEAUX A LA NAGE

Victoire de Lavrais (B. A. C.)

Ce critérium de grand fond, disputé mercredi après-midi, sur le parcours Lormont-Jean-Jacques-Bosc, obtint le gros succès habituel. Dès midi, une cliennèle inaccoutumée règne dans ce pittoresque coin de Lormont. Officiels, nageurs, convoyeurs, supporters de Clubs, sont assistance que nos trente et un vaillants tritons pliquent une tête dans les flots limoneux, à quinze heures quinze. Le spectacle est alors superbe.

Dès le départ, le train est vivement mené, chacun essayant de se faire le champ libre, tandis que les convoyeurs, dans une manœuvre habile, cherchent et prennent leur homme.

Grâce au canot automobile mis gracieusement à notre disposition par la maison « Bordeaux-Supply », nous tournons tranquillement autour des concurrents. Lavrais mène devant Lacabanne, Tissot, Lalanne.

Les Alliés sur le Rhin

Coblence, juillet.

Avant de rejoindre à Spa l'imposante cohorte ou plutôt la cohue des journalistes, je pris le chemin des écoliers par Strasbourg, Mayence, Coblence et Cologne. Excellente préparation visuelle à la conférence.

A Strasbourg, c'est toujours pour M. Alapetite et ses collaborateurs le lent et pénible travail d'organisation de la province. Les récents débats à la Chambre sur l'Alsace et la Lorraine ont montré quelques-uns des problèmes à résoudre. Ils placent l'administration de ces pays dans une position difficile et parfois délicate. « Il ne faut pas administrer l'Alsace comme une colonie », disait-on à M. Alapetite. Sans doute, mais on ne saurait pas davantage lui faire tout de suite partager le sort des départements français avec le fonctionnarisme centralisé et l'absence de toute sérieuse autonomie communale. Il importe que les Alsaciens et les Lorrains ne trouvent pas, à certains points de vue de leurs habitudes locales, moins de liberté sous le régime français que sous le régime allemand.

Déjà ces habitudes ont été bousculées sur de nombreux points. Pour n'en citer qu'une, le régime postal, nous avons en Alsace, en matière d'envoi d'argent et de distribution de journaux, apporté des mesures de régression et non de progrès, car il faut bien avouer que nous aurions « à prendre » à ce sujet, de nos ennemis, bien des leçons dans la promptitude et la simplification.

Sur la question de l'instruction publique, froissements moraux. Nous introduisons dans une contrée essentiellement traditionnaliste et où l'instruction religieuse est mise au même point que l'autre, des instituteurs français pour qui la laïcité prime tout, qui sont mieux payés que leurs confrères alsaciens et constituent pour les familles croyantes un perpétuel sujet d'inquiétude. Il faut prendre garde à cela, sous peine de soulever contre la forme du gouvernement française, une hostilité sourde mais résolue.

D'autres détails, en apparence puérils, ont leur importance, tel celui des institutrices françaises mariées alors que le statut alsacien impose aux institutrices du pays le célibat, et cela pour des raisons de tenue sur lesquelles il est inutile d'insister. Il en est résulté parfois dans certaines écoles alsaciennes-lorraines de véritables désertions d'élèves. Les parents de celles-ci n'admettent pas la présence d'un couple marié et l'image de la grossesse devant des petites filles.

Je passe sur cent autres erreurs administratives de ce genre. Celles-ci suffisent à définir les difficultés que l'administration a à résoudre pour améliorer le régime transitoire de l'Alsace-Lorraine ou pour tâcher d'éviter aux deux provinces reconquises un régime inférieur en avantages à l'administration allemande. Le conseil régional, à titre consultatif rendra, à ce sujet, de grands services.

Franchie la nouvelle frontière vers le Rhin, nous notons à Mayence une sorte de neutralité franco-rhénane qui fait s'accorder relativement bien les troupes d'occupation, l'élément français et la population allemande. M. Tirard, lors d'un récent déjeuner à la « IVe République » nous développa avec clarté et précision un plan de prudente propagande par l'industrie et les arts.

La presse française installée à Mayence, seconde aussi activement le haut commissariat. Sous la double impulsion civile et militaire, l'occupation donne de bons résultats, mais les quinze années fixées pour celle-ci paraissent trop courtes en regard de l'œuvre à accomplir et le travail de libération qui consiste à séparer moralement et politiquement le Palatinat et la Hesse de la Confédération du Reich.

D'autre part, j'ai pu observer sans surprise, car cette impression date du début de la marche des alliés et subsiste dix-huit mois après, que l'occupation manque d'unité. Elle se ressent de la diversité d'origine des troupes occupantes. Il n'est ni brutal ni familier à l'excès. C'est la juste mesure et le cachet de la race. Encore n'oublie-t-il pas que l'ennemi d'hier demeure un adversaire sournois qu'il est bon de surveiller en attendant de l'avoir maté

Mais portons-nous en quelques tours de roue, sur le territoire de Coblence. La physionomie de l'occupation change brusquement. Les Américains fraternisent plus qu'ils n'occupent. L'esprit prussien s'accomode de ce bon garçonnisme qui se traduit par une pluie de dollars. Les Français de l'Oberpresidium n'ont pas auprès des populations de Coblence à Ems ce prestige de la richesse et il n'est pas dans leur caractère de la désirer. Les Américains, gens dont la frontière est bien au delà de l'immensité liquide, ne sauraient d'ailleurs avoir pour les Allemands la sévérité à laquelle un voisinage trop immédiat avec ces derniers incline les Français, surtout lorsque pour le passé et l'avenir nous en mesurons les funestes conséquences.

Ces nuances ne sont pas pour faciliter la tâche de M. Tirard au point de vue français, ni pour atténuer la délicatesse de son rôle de président de la commission interalliée. Nous aurions des avantages certains à ce que l'Amérique nous fit confiance et permît, soit aux Français, soit aux Belges, voire même aux Anglais, de se substituer à ses troupes. Les Allemands sentiraient mieux l'autorité du vainqueur, sans que pour cela ce dernier fît figure de tyran. Il en est question d'ailleurs.

Emile THOMAS.

Tourisme et Résine

Il n'y a probablement pas d'exemple en France d'une plus-value de produit agricole ou plus exactement « sylvicole » aussi marquant que celle que nous donnent de nos jours nos landes de Gascogne.

La barrique de gemme, de cette liqueur coulant des plaies de l'arbre d'or dans des millions de petits pots, valait récemment jusqu'à 1,200 fr.! Or, elle valait dix fois moins avant la guerre et ne la vit-on pas à moins de 50 fr. il n'y a pas tellement longtemps ? L'essence de térébenthine, cotée à la Bourse de Dax de 64 à 67 fr. en mai 1914, y était cotée le 1er mai 1920... 750 fr.! Les sous-produits à l'avenant.

Nous y songions l'autre jour, en parcourant à bicyclette, sous un clair soleil de printemps, l'immensité de ces landes, si

CHAMBRELENT

pauvres il y a un siècle, alors qu'elles ne formaient qu'un vaste marécage, peuplé simplement de vaches sauvages, de hérons et... d'échassiers humains. Après avoir suivi depuis le cœur du Marensin, par le pays de Born, la pittoresque route dite « des lacs de la Côte d'Argent » qui de Moliets passe à Léon, Saint-Julien, Bias, Mimizan, Pontenx et Parentis, nostalgiquement contemplé l'effarante désolation du dernier terrible incendie et celle des immenses camps des forestiers canadiens de la guerre, dont le résultat le plus visible, à côté des baraquements vides et délabrés, se lit, en ce désert, dans l'implacable pourriture de milliers de tonnes de bois sciés et... abandonnés, nous prîmes le chemin plus avenant de Sanguinet à Caudos et Mios, pour entrer en Gironde.

Ce chemin est généralement très peu fréquenté des touristes, du moins au delà de la bifurcation qui indique un peu après Sanguinet vers le nord, celui de la Hume-Arcachon.

Mais quelle évocation ne réserve-t-il pas au voyageur qui continue vers l'est sur Caudos et Mios pour rentrer à Bordeaux par Facture et Marcheprime !

Presque aussitôt après la bifurcation en question, voici la limite départementale Landes-Gironde qui sépare les deux plus grands départements de France et 500 mètres plus loin sur la gauche, voici l'évocation, sur ce chemin de grande communication n. 55.

Un poteau indicateur en fer avec lettres en relief exactement semblable d'aspect à tous les poteaux de bifurcations de routes.

Et voici ce que le cycliste, bien volontiers descendu de son humble bécane, lit sur ce poteau imprévu :

VIVE BREMONTIER ET CHAMBRELENT !

HONNEUR A CES DEUX GRANDS GENIES
QUI ONT, PAR LEURS IDEES,
SI LARGEMENT CONTRIBUE
A LA PROSPERITE DES LANDES !

UN ADMIRATEUR RECONNAISSANT.

En lisant ces lignes sculptées dans le métal, on songe, malgré soi, aux 1.200 fr. la barrique de gemme et à la reconnaissance qui, pour une fois, est encore de ce monde égoïste.

Et l'on se dit que ce simple poteau perdu dans les immenses solitudes de la grande lande, parmi les petits pots à résine qui sont autant de calices pour le divin sacrifice de la nature, est mille fois plus évocateur que tous les bustes et que toutes les statues.

Maurice MARTIN.

CONTES INÉDITS

TANGO...

Tartamouche avait perdu de vue, depuis quelques années, Cogne-Dur et La Guibole, deux amis d'enfance avec lesquels il avait usé des fonds de culotte sur les bancs de la Maternelle de Courbevoie.

Les exigences de la vie parisienne nous obligent ainsi à oublier d'excellents camarades que nous retrouvons ensuite avec une joie d'autant plus vive.

Ce soir là, exacts au rendez-vous, ils trouvèrent Tartamouche installé devant une table, au *Bar de l'Œil de Veau*. Après les congratulations habituelles entre gens qui connaissent les usages du demi-monde et qui ont fréquenté les couloirs de la Santé, La Guibole manifesta sa satisfaction de retrouver Tartamouche et, lui tapant affectueusement sur l'épaule, lui demanda :

— Eh bien ! vieille canaille... qu'est-ce que tu deviens ?

— Je suis professeur de danse, répliqua gravement Tartamouche.

Et comme cette déclaration intriguait ses interlocuteurs, il leur donna quelques précisions. Il leur apprit que depuis quinze jours il enseignait le tango à une jeune actrice du théâtre des Menus-Désirs, Mlle Suzzette Dora.

— Tu perds ton temps à de telles balivernes ? s'écria Cogne-Dur, plein de mépris.

— Balivernes ? répéta Tartamouche avec pitié... Je souhaite que tu emploies tes loisirs aussi intelligemment... Ecoutez, les poteaux... Et baissant la voix, penché sur son mélé-cass, il expliqua :

— Depuis quinze jours, j'ai fait faire des fausses clés de la porte d'entrée et des serrures de tous les tiroirs, j'ai dressé un plan de la cambuse, j'ai noté tous les meubles, bibelots précieux et objets de prix qui valent la peine d'être emportés, j'ai appris que la patronne fichait le camp pour Nice aujourd'hui, et enfin je sais qu'elle laisse son hôtel sous la garde d'une nouvelle femme de chambre... Voilà !

— Tiens... Tiens... fit Cogne-Dur prodigieusement intéressé.

— Oui, tête de pioche... tu peux dire : tiens ! tiens ! Alors j'ai pensé aux copains... Est-ce qu'on risque l' paquet ?

— Tu parles ! s'écrièrent en chœur La Guibole et Cogne-Dur enthousiasmés.

— Chut !! Pas si haut...

Les yeux dans les yeux, le nez sur leurs verres, ils tinrent conseil. Tout de suite ils convinrent qu'il importait d'éviter le sang versé. L'hôtel étant sous la garde d'une seule soubrette qui, pour ne pas déroger à la règle, ne manquait ni de chien ni de charme, il fallait trouver un moyen de s'en tirer avec habileté, élégance et discrétion.

Tout à coup Tartamouche se frappa le front.

— Ça y est ! s'écria-t-il... J'ai mon plan. Dans ces affaires-là, l'essentiel, c'est d'avoir beaucoup de culot... Eh bien ! nous en aurons. Ouvrez vos esgourdes, mes enfants : J'ai la chance de posséder un ami qui occupe les fonctions de cocher au garde-meuble Troudessel et qui me prêtera, si je la lui demande, une voiture de déménagement...

— Une voiture de déménagement ! articulèrent Cogne-Dur et La Guibole ahuris.

— Parfaitement... les grands moyens ! Trois cambrioleurs qui se présentent en plein jour, avec un camion de la maison Troudessel et qui enlèvent froidement les meubles, sans se presser, sans se cacher, au vu et au su de tout le monde... Qui donc oserait les soupçonner ?

***

Le lendemain matin, à dix heures, une énorme voiture capitonnée, tirée par trois percherons gris, s'arrêtait devant l'hôtel particulier de Mlle Suzette Dora, rue des Belles-Feuilles.

Tartamouche et La Guibole, qui avaient plus d'astuce que Cogne-Dur, sonnèrent et furent reçus dans le vestibule par Julie, la gracieuse soubrette de l'actrice. Il lui laissèrent à peine le temps de s'étonner de leur visite.

— Mademoiselle, fit Tartamouche, la casquette à la main, le Garde-Meuble Troudessel nous envoie pour emporter certains objets dont voici la liste et que votre patronne a donné l'ordre de faire prendre.

— Comment... Mais elle ne m'a rien dit !

— Voyez vous-même, Mademoiselle.

Tartamouche montra à Julie un bordereau impressionnant d'après lequel Mlle Dora priait en effet la direction du Garde-Meuble Troudessel de prendre en dépôt : six chaises et un canapé Louis XV, une harpe, une commode en bois de rose, un service à thé en vermeil, un surtout en argent contrôlé, douze cuillers à café en or massif, les pendules du salon, du boudoir et de sa chambre, deux vases de Chine, un piano à queue... etc.

— Vous voyez, Mademoiselle, ajouta Tartamouche... D'ailleurs, la voiture est là.

Julie alternativement regardait ses interlocuteurs et le fourgon jaune. Elle semblait perplexe.

— C'est que je n'ai pas d'ordres, dit-elle... J'ai bien envie de téléphoner à Nice ?

— Parfait ! Pendant ce temps-là nous allons commencer notre petit travail.

Et comme elle se penchait sur l'appareil, Tartamouche glissa dans l'oreille de La Guibole déjà inquiet :

— A pas peur... Elle aura la communication pour midi. Appelle tout de même Cogne-Dur... Vaut mieux s' grouiller.

***

Et l'opération commença.

Guidés pour la forme par la femme de chambre, les trois acolytes enlevèrent en un tournemain l'ameublement du boudoir, le piano à queue et la harpe.

La voiture s'emplissait à vue d'œil.

La Guibole venait, avec l'aide de Cogne-Dur, d'y caser une superbe paire de chenêts en bronze doré, quand Tartamouche leur déclara confidentiel :

— Maintenant, mes poteaux, je vais aller explorer le placard qui donne dans la chambre à coucher de la patronne. Je sais qu'elle y range des objets précieux et je vous fiche mon billet que je n'en sortirai pas les mains vides !

Il grimpa lestement au premier étage et disparut.

Profitant aussitôt de l'absence de Julie qui était descendue à la cave pour chercher des rafraîchissements, Cogne-Dur continua son inspection dans la salle à manger et dévissa les appliques pendant que La Guibole, monté sur une chaise, s'emparait des salières en vermeil; Cogne-Dur chargé de butin passait dans le vestibule, quand la sonnerie du téléphone le fit tressaillir.

— Vingt-deux ! s'écria-t-il... C'est la patronne !

— Idiot ! N'aie donc pas peur ! fit La Guibole qui était accouru. Mais colle vite ta casquette sur le timbre pour ne pas donner l'éveil à la bonicho !

Et Cogne-Dur décrocha le récepteur.

Au bout de quelques instants son visage changea de couleur, et il s'exclama tout à coup :

— Zut ! C'est le Garde-Meuble qui prévient Mlle Dora qu'une de ses voitures a été volée et que des cambrioleurs vont se présenter en son nom... Ils disent qu'ils ont averti la police... On nous a dénoncés... Vite, mon vieux, cavalons !

En un clin d'œil, ils dégringolèrent les marches du perron, fermèrent la porte du fourgon jaune et fouettèrent les trois percherons qui s'éloignèrent au trot.

Ils avaient hâte de franchir la Porte-Maillot et de se réfugier à Puteaux chez un ami commun. Soudain — ils n'avaient pas encore parcouru deux cents mètres — Cogne-Dur s'écria :

— Et Tartamouche !!

Alors La Guibole se frappa la cuisse et répondit, consterné :

— Ah ! nom de nom... Il est encore dans l' placard !

Maurice DEKOBRA.

L'Arthritisme chez la femme

En plus des transformations génitales qui la prédisposent à une foule d'accidents connus sous le nom de maladies des femmes, sa constitution, plus faible que celle de l'homme, la désigne plus particulièrement à l'arthritisme, qui ne trouve dans cet organisme délicat aucune résistance. Ses manifestations ne tardent pas à apparaître par une poussée éruptive d'eczéma, de psoriasis ou d'herpès. Les désordres intérieurs, plus lents à venir, éclatent tout à coup : ce sont des douleurs dans le dos et aux articulations. Une mauvaise circulation s'installe, les époques sont difficiles et des varices gonflent les jambes. La femme, plus que tout autre, est tributaire d'un sang pur et riche. Nous ne saurions trop lui recommander l'usage répété du Dépuratif Richelet, qui guérit à coup sûr. Une preuve parmi des milliers :

« Je ne fais que mon devoir en vous autorisant à publier ma guérison, ainsi que » celle de trois de mes voisines. Après de si » longues années de souffrances et de si » longues nuits blanches, c'est tout simplement miraculeux. La dernière malade de » mes amies qui s'était adressée à vous ne » pouvait, avant sa cure de Dépuratif Richelet, sortir de son lit. Aujourd'hui, elle » refait son ménage, et sa santé va de » mieux en mieux.

» Mme Veuve MANGIN,
» Retraitée des douanes, à Habeaurupt,
» par Plainfaing (Vosges). »

En effet, sous l'influence de ce puissant spécifique, le sang est purifié et lavé des souillures qu'il déposait, au hasard de sa course, dans l'organisme; bien vite, la circulation est rétablie. La congestion des organes et des membres disparaît, l'état arthritique fait place à la guérison, puis à la santé Quelles que soient leur origine, leur gravité ou leur ancienneté, tous les vices du sang, toutes les maladies de la peau et de l'arthritisme seront guéris par le Dépuratif Richelet.

Le flacon : 8 fr 75, dans toutes les bonnes pharmacies. A défaut et pour tous renseignements sur le traitement, écrire à L. Richelet, de Sedan, 6, rue de Belfort, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

Pattes de bretelles Chatard

à tendeur et boutonnière acier extensible, durée vie entière. 5 fr. 50 en remboursem^t. Commerce refuse vente parce que inusables. F^o prosp. 1, av. Adam, La Varenne (Seine).

JOLIDENT Dentifrice IDÉAL

LA HERNIE
GUÉRIE PAR la Méthode LEROY
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES

C'est bien une grande victoire !!! Cette terrible infirmité, **LA HERNIE**, est enfin vaincue. Maîtrisée aussitôt, elle est rapidement **GUERIE** sans changer ses habitudes, grâce à la méthode de **M. LEROY**, de Paris, le **MAITRE** de l'art herniaire, à la renommée si jalousée, mais jamais égalée. **HERNIEUX**, ne confondez pas ! Dominant de haut les promesses de soi-disant spécialistes, les milliers de **GUERISONS** obtenues par la **METHODE LEROY**, et publiées par toute la presse, valent mieux que de vaines promesses, ainsi que le démontre cette récente attestation :

Monsieur LEROY, à Paris. — Grâce à votre **METHODE**, ma **HERNIE** a complètement **disparu**. — 7 juin 1920. — Antoine CRAYSSAC, à Lascombelles, par Laroque-Timbaut (Lot-et-Garonne).

CE SONT DES PREUVES !!!

Adressez-vous donc en toute confiance à l'éminent praticien, qui recevra à :

Agen, dim. 18 juill., hôt. Jasmin, face gare. **Villeneuve-sur-Lot**, lundi 19 juillet, hôtel Terminus, en face de la gare. **Civray**, mardi 20 juillet, hôtel de France. **Parthenay**, mercredi 21, hôtel Tranchant. **Thouars**, vendredi 23, hôtel de la Gare. **St-Maixent**, samedi 24, hôt. du Cheval-Blanc. **Neuvillé-de-Poitou**, dim. 25, hôtel Renault. **Bressuire**, lundi 26 juillet, hôtel de France. **Loudun**, mardi 27 juillet, hôtel de France. **Mirebeau**, mercr. 28 juillet, hôtel de France. **Châtellerault**, vendr. 30, hôtel du Lion-d'Or. **Poitiers**, samedi 31 juillet, hôtel de France. **La Rochelle**, dim. 1er août, h^l du Commerce. **Angoulême**, lundi 2, jusq. 3 h., h^l du Palais. **Libourne**, mardi 3 août, hôtel de France. **Périgueux**, merc. 4 août, h^l des Messageries **Terrasson**, jeudi 5 août, h^l des Messageries. **Lesparre**, vend. 6, de 11 h. à 3 h., h^l la Paix. **Borgerac**, samedi 7 août, de 11 h. à 5 h., hôtel de Londres et des Voyageurs. **Coutras**, dim. 8, h^l de la Paix, face la gare. **Pau**, lundi 9 août, hôtel de l'Europe. **Orthez**, mardi 10 août, Grand Hôtel. **BORDEAUX**, lundi 16 août, hôtel des Pyrénées et des Négociants, 12 et 14, r. St-Remi. **LEROY**, 75, r. Faub.-St-Martin, PARIS (10e).

EAU des CARMES BOYER

Cordial
Tonique
Digestif

sur du sucre ou dans de l'eau fraîche en grog ou dans une infusion.

Méfiez-vous des imitations

Les Teints fanés recouvrent leur fraîcheur

Grâce à une Cire merveilleuse, tout visage peut être rajeuni

Il est réellement surprenant de voir avec quelle rapidité le teint qui a perdu sa fraîcheur soit par suite de maladie, soit d'avoir été exposé aux intempéries, ou après usage de divers artifices plus ou moins purs, recouvre le velouté de sa première jeunesse après quelques applications de Cire Aseptine. Celles qui savent disent que cette merveilleuse action de la Cire Aseptine sur la peau est due au fait que non seulement elle l'adoucit, la nourrit et la protège, mais encore peu à peu, et sans que vous vous en doutiez, enlève la très mince couche qui recouvre de ses imperfections le véritable épiderme. — N'achetez pas un « teint ». Cela ne trompe personne. Mais employez la Cire Aseptine, qui se trouve dans toutes les parfumeries, grands magasins et pharmacies. Elle vous donnera un teint idéal qui sera, d'abord, une source de joie pour vous-même, et qu'envieront toutes vos amies. — Oui, la Cire Aseptine fera ce miracle !

AVEC LA LESSIVE
LION BLANC
plus de savon, plus de chlore, plus de fatigue
PRODUIT DU LION NOIR, HONTAUGUE (NEPS)

TOUS LES RECORDS DU MONDE DE VITESSE BATTUS A BROOKLAND AVEC
BOUGIE OLEO

Soignez vos Convalescents
Soutenez les Blessés
Tonifiez les Affaiblis
Par le
VIN AROUD
VIANDE — QUINA — FER
Paris, Rue Richelieu, 28 et toutes Pharmacies

REMÈDE D'ABYSSINIE
EXIBARD
En Poudre, Cigarettes, Feuilles à fumer dans la pipe.
Souverain contre
L'ASTHME
30 ans de succès. Médaille d'Or et d'Argent.
R. FERRÉ, BLOTTIÈRE & Cie
28, Rue Richelieu, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

POUR SUPPRIMER LES POILS SUPERFLUS

Gardez-vous bien de vous servir d'un dépilatoire quel qu'il soit. Après son emploi les poils repousseraient plus forts et plus vigoureux. J'ai été amenée à expérimenter une recette peu connue qui possède une action réelle sur la racine du poil. Les poils détruits par ce moyen ne repoussent pas. Cette méthode originale est très clairement expliquée dans une notice intitulée : « Un secret égyptien », que j'envoie gratuitement sur demande. Ecrivez aujourd'hui et par retour du courrier vous recevrez cette jolie notice illustrée, sous enveloppe fermée, très discrète, sans aucune marque. Ecrivez à Miss G. GYPSIA, 43, rue de Rivoli, Paris.

Economiser !
Avec ceci (4 litres, 4 d'essence) et ceci
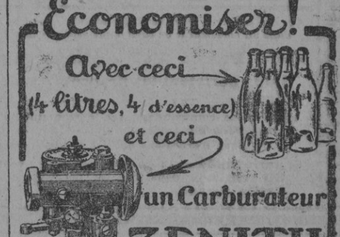
un Carburateur
ZENITH
une voiture Standard 4 Cylindres 62/110 pesant 908 kilos
a parcouru 100 kilom.
se classant première du Concours de consommation du Junior Car-Club (Londres, 27 Mars 1920)
SOCIÉTÉ DU CARBURATEUR ZÉNITH
Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillat, 51, LYON — Maison à PARIS, 45, Q. de Grenelle
Usines et Succursales : Paris, Lyon, Londres, Milan, Turin, Bruxelles, Genève, Detroit (Mich.), Chicago, New-York.

POILS et duvets détruits radicalement par la CRÈME PILATOIRE PILORI. Effet garanti. Le flacon 6 francs franco DULAC, Ch^e, 109, Av. St-Ouen, Paris

MOTEURS DISPONIBLES
pour Agriculture, Viticulture, Boulangerie, Industrie
Horizontaux et Verticaux
à Essence, Pétrole, Gaz pauvre
MOTEURS SEMI-DIESEL
MOTEURS GARDNER
6 bis, rue Denis-Papin, Asnières (Seine).

Bâches BESSONNEAU-ANGERS

Soc. Anon. des Filatures, Cordaries et Tissages d'Angers Capital : 20,000,000 de francs
FILS, FICELLES, CORDAGES, FILETS et TOILES

Soc. Anon. des Câbleries et Tréfileries d'Angers Capital : 7,500,000 francs
CABLES - FER et ACIER pour TOUS USAGES

La **BACHE BESSONNEAU** *est établie en matières de premier choix qui en assurent la solidité et l'usage durable.*

Son apprêt spécial n'a pas pour but de teindre la toile, mais bien d'en rendre l'étanchéité parfaite.

La **BACHE BESSONNEAU** *est entièrement fabriquée dans nos Usines d'Angers (Filature, tissage, apprêt et confection).*

BON MARCHÉ RÉEL
LIVRAISONS RAPIDES

MAISON à PARIS
29, Rue du Louvre, 29

AGENTS RÉGIONAUX :
Séris, 8, cours d'Alsace-Lorraine, Bordeaux.
Loughlan, 30, rue des Colis, Angoulême.

Mouvement économique

LES VILLES QUI MANQUENT D'EAU

Rouen, en dépit d'une période pluvieuse, manque d'eau. Certains habitants s'en étonnent; en quoi ils font preuve d'une grande candeur. La question de l'approvisionnement en eau est à l'étude... depuis des années.

Besançon, — Enregistrons la protestation suivante des habitants d'un quartier privé d'eau dans une ville qui en a trop :

« Alors que la ville ne peut arriver à consommer toute l'eau qu'elle reçoit, que les fontaines publiques sont grandes ouvertes pour dissiper les 10 centimètres supplémentaires de niveau accusé par le réservoir d'Arcier, le quartier des Chaprais, le déshérité, en est littéralement privé.

» Il est à remarquer que c'est précisément là où tous les habitants sont obligés à l'acquisition, à l'entretien d'un compteur, que l'eau est plus rare. Il est impossible d'admettre que sur une population payant l'eau le même prix, les uns, les privilégiés, puissent la laisser couler librement, nuit et jour, fait absolument incontestable, et qui a l'avantage de leur procurer une boisson d'une idéale fraîcheur, tandis que d'autres, payant la même redevance à la ville, astreints à un compteur, limités dans leurs besoins, se voient refuser toute distribution. »

A Montpellier, le maire vient, par la voie de la presse, d'avertir la population que, pour parer à la sécheresse estivale qui s'annonce déjà, cette année, comme devant être sérieuse (?), le service des eaux suspendra pendant certaines heures de la nuit la distribution de l'eau. Il invite, en outre, le public à restreindre autant que possible la consommation de celle-ci. Et, cependant, on dit que certaines fontaines de la ville crachent sans discontinuer à gueule bée.

A Castillon (Haute-Garonne), la municipalité n'a trouvé d'autre remède à la sécheresse des fontaines publiques que de commettre un fontainier à la surveillance des robinets particuliers. Celui-ci serre donc la vis aux abonnés; mais, comme ce n'est pas de vis de pressoir qu'il s'agit, plus il serre, moins il sort de liquide !

A Arles, faute de charbon, on ferme les vannes de neuf heures à midi.

A Oran, enfin, M. Lebureau des Eaux de la Ville s'étonne des plaintes de la population. Depuis sept ans, le cube d'eau distribué quotidiennement est d'une constance remarquable (des graphiques soigneusement conservés dans les archives municipales en font foi).

Mais, — il y a un « mais » dont M. Lebureau n'a cure — : la population, entre temps, s'est accrue de 25,000 âmes, chevillées à autant de corps altérés... Tout s'explique, sauf pour M. Lebureau.

***

AVIS RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU TRIBUNAL ARBITRAL MIXTE FRANCO-ALLEMAND

Le tribunal arbitral mixte franco-allemand institué par le traité de Versailles pour trancher les différends d'ordre privé nés de la guerre entre Français et Allemands est définitivement constitué.

Son siège est à Paris, 146, avenue Malakoff; son secrétariat est ouvert au public tous les jours, de quinze à dix-sept heures. Les requêtes doivent y être déposées dans la forme et les délais prévus par le règlement de procédure publié au « Journal officiel » du 20 avril 1920.

LA CRISE ECONOMIQUE DU JAPON

La crise économique financière qui a éclaté au Japon a des origines faciles à déterminer. Elle provient essentiellement du renversement qui s'est produit dans la balance commerciale du pays.

Avant la guerre, le Japon avait un commerce extérieur qui se soldait généralement en déficit. L'excédent des importations fut de 48 millions de dollars en 1913. Il atteignit 82 millions de dollars en 1915. Mais la guerre transforma cette situation. Dès 1915, la balance commerciale japonaise se solda par un crédit de 87,500,000 dollars. Ce solde créditeur s'éleva à 185 millions de dollars l'année suivante et à 283 millions de dollars en 1917. Ce fut le record. En 1918, l'excédent des exportations baissa à 147 millions de dollars. Pour le premier trimestre de l'exercice actuel, le déficit de la balance commerciale japonaise ne semble guère inférieur à 100 millions de dollars.

De pareils soubresauts ne vont pas sans désorganiser quelque peu la structure économique d'un pays. La production, qui avait été surexcitée en 1917, a vu soudain se tarir ses débouchés. L'accumulation des stocks a provoqué l'effondrement des prix. Des ateliers ont été ruinés; des magasins ont liquidé à perte; la fermeture des Bourses japonaises s'est imposée pendant quelque temps. Aujourd'hui, la période la plus aiguë de la crise actuelle semble passée; mais le chômage et la stagnation des cours subsistent, occasionnant un malaise général.

Pour vive qu'elle ait été, la crise japonaise n'a pas ému profondément les marchés européens. L'Amérique s'en est préoccupée davantage. Toute une partie de l'activité américaine se trouve, en effet, orientée vers l'Extrême-Orient. Il convenait d'ailleurs de ne pas négliger cette crise d'après-guerre qui, éclatant au Japon, montre ainsi que la transition de l'activité de guerre à l'activité de paix n'est guère moins difficile à réaliser dans les pays enrichis par la guerre que dans ceux que la guerre a éprouvés.

***

EXPORTATION DU BOIS EN TCHECO-SLOVAQUIE

La Conférence du Syndicat du bois a eu lieu le 8 mai. Elle a institué les prix maxima pour l'exportation du bois. Les taxes d'exportation sont : pour les planches, de 25 p. 100; pour les rondins, de 35 p. 100; pour le bois à polir, de 30 p. 100 du prix de facture.

On a fixé pour l'exportation un contingent de 30 p. 100 — le reste est gardé pour la consommation intérieure. En Slovaquie, le contingent pour l'exportation s'élève à 50 p. 100 de plus. Les taxes doivent être payées au moment où la marchandise franchit la frontière.

***

LE COMMERCE EXTERIEUR DU JAPON

La balance commerciale du Japon pour les quatre premiers mois de l'année accuse un déficit de 170 millions de dollars.

Les importations ont été de 550 millions de dollars, en augmentation de 307 millions sur la période correspondante de l'année dernière, dont 71 millions pour le coton, 25 pour le pétrole et 17 pour le fer.

Les exportations n'ont subi aucune variation et s'élèvent à 380 millions de dollars.

LE COMMERCE ANGLAIS AU MAROC

Le commerce britannique se déclare très satisfait de la situation qu'il a conquise sur le marché marocain, grâce surtout aux améliorations apportées dans le pays par le gouvernement et les capitaux français. Non seulement les vieilles firmes anglaises maintiennent leur position, mais on a vu apparaître de nombreux représentants de manufactures et de commerçants anglais. Le protectorat marocain a été récemment visité par un certain nombre de grands experts anglais qui ont fait une enquête approfondie concernant les grandes possibilités futures de ce pays. La majorité de ces experts est d'avis qu'aussi longtemps que le traitement d'égalité avec la France serait pleinement assuré à l'Angleterre, l'avenir du commerce et des entreprises industrielles anglaises au Maroc est très brillant.

Ces missions d'experts anglais n'auraient pas d'ailleurs pu obtenir les excellents résultats qu'elles ont obtenus si elles n'avaient pas été aidées par le service consulaire anglais.

***

PRODUCTION DU MALT EN BOHEME

Le malt de brasserie est un des produits importants de la Bohême, non pas aussi important que le sucre ou le houblon, mais qui marqua cependant dans l'exportation de ce pays. Le malt est surtout produit en Moravie. Invitée à participer à la foire de Bruxelles, la commission des malteurs tchéco-slovaques à Brno (Brünn) a publié à cette occasion une petite brochure qui renferme quelques renseignements statistiques intéressants, que signale une récente communication du ministre de France à Prague.

Actuellement, les malteries de la république tchéco-slovaque qui fabriquent du malt d'exportation sont au nombre de :

50 malteries en Bohême, 102 malteries en Moravie, 2 malteries en Silésie, 24 malteries en Slovaquie.

Selon la capacité de production annuelle des différentes malteries, la répartition des quantités d'orge traitées s'établit comme suit :

Moravie, 66.3 p. 100; Bohême, 22.9 p. 100; Silésie, 0.2 p. 100; Slovaquie, 10.6 p. 100.

La production annuelle peut être considérée comme s'élevant à environ 3,500,000 quintaux métriques, chiffre basé sur les deux dernières années entièrement utilisées, soit 1912-1913 et 1913-1914.

Il résulte des statistiques que, depuis 1877, les chiffres d'exportation n'ont cessé d'augmenter : c'est ainsi qu'en 1913, ils ont atteint la valeur de 65 millions de francs, c'est-à-dire 80 p. 100 de la production totale, le surplus, soit 20 p. 100, étant seul absorbé par la consommation indigène.

La production de malt en 1919-1920, quoique bien supérieure aux années précédentes, est très inférieure à la quantité produite annuellement avant la guerre. C'est en grande partie faute de malt que les brasseries de la république tchéco-slovaque ont dû diminuer leur production dans de très fortes proportions. La récolte d'orge a été l'année dernière très favorable, mais une faible partie seulement a été concédée aux malteurs.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOURGUILHON
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

PROLONGEMENT du Simplon-Orient-Express sur Constantinople et Athènes

Depuis la mise en marche du train de luxe Simplon-Orient-Express (15 avril 1919), substitué, au lendemain de la guerre, à l'ancien Orient-Express, le nouveau service, en dépit des difficultés du moment, s'est développé de façon normale et en conformité du programme prévu par les Etats et les réseaux intéressés. Ce programme, à la veille de recevoir une complète réalisation, visait en effet à la mise en communications directes, aussi rapides que les circonstances le permettent, de tous les pays d'Occident (Angleterre, France, Belgique, Suisse, Italie), avec toutes les capitales de l'Orient balkanique, par le Simplon, Trieste et le nouvel Etat yougo-slave.

Depuis l'année dernière, on était bien parvenu à assurer les relations, par voitures — lits directes, de Paris, Boulogne et Ostende à Belgrade et Bucarest avec une branche Bordeaux-Lyon; mais les circonstances politiques et, plus encore, la nécessité de remettre en état les lignes serbes, bulgares et turques, n'avaient pas encore permis de prolonger le Simplon-Orient-Express sur Nisch-Sofia-Constantinople.

Cette lacune va être incessamment comblée. En même temps, et pour la première fois, Athènes sera desservie par une « tranche » spécialisée de ce grand train international.

A partir du 1er juillet, en effet, le Simplon-Orient-Express, tout en restant quotidien entre Paris et Bucarest, Paris et Belgrade, sera prolongé trois fois par semaine, les mardi, jeudi et dimanche au départ de Paris, sur Nisch, Sofia et Constantinople avec une voiture directe sur Salonique-Athènes.

Les quatre jours de la semaine où ce prolongement n'aura pas lieu, un train ordinaire, qui aura la même marche que le Simplon-Orient-Express, circulera entre Belgrade et Constantinople et comportera une voiture-lits Belgrade-Constantinople et une voiture-lits Belgrade-Athènes.

Les voyages de retour s'effectueront dans les mêmes conditions.

La situation générale des réseaux d'Orient, résultant de la guerre, et surtout l'état actuel des voies au delà de Trieste, ne permettent pas encore d'assurer à la clientèle du train de luxe la rapidité au même degré que le confort. Par exemple, le convoi partant de Paris pour Constantinople, le jeudi 1er juillet, à 19 h. 30, n'arrivera à destination que le lundi 5, à 20 heures. Mais il va de soi que les horaires seront améliorés et, de plus, le nombre des voitures augmenté, au fur et à mesure de l'adaptation des voies et du développement des ressources en matériel.

Il est presque probable que, dans un avenir prochain, il y aura deux trains de luxe, l'un qui desservira la Suisse et l'Italie, l'autre qui assurera les relations avec l'Orient.

L'ensemble de ce vaste service

ALCOOL

Pur, 95°, Neutre, Bon Goût, Sans couleur, pour Médecine, etc.

VOSS ALCOHOL EXPORT CORP.

27, William street New-York U. S. A.

Câbles : " VOSS, New-York ", pour C. I. F. prix.

Souples et Robustes

LES BANDES PLEINES LUTETIA

Durent PLUS donc coûtent MOINS

CONTRÔLE IMMÉDIAT et GRATUIT à l'Agence, 51, cours G.-Clemenceau, BORDEAUX } Tél. Atelier de Charronnage réservé à la clientèle. } 33.13

USINAGE ET TRANSFORMATION DE ROUES DE TOUS MODÈLES

PNEUS LUTETIA - Autos, Motos, Vélos

BOIS DE CHAUFFAGE

20,000 stères Bûches, Rondins, Chêne sec, 1re

Prix exceptionnel par Wagon, toutes gares, ou domicile Bordeaux.

Le seul chantier qui, en raison de sa proximité de Bordeaux, ne subit pas l'augmentation des prix de transport.

EVAIN, cours Clemenceau, 39, Bordeaux

IMPORTANTE FABRIQUE PARISIENNE

d'Ouates pour Confections et Fourrures, Cotons Pharmaceutiques et Médicaux, Pansements,

cherche représentants bien introduits visitant Maisons Fournitures pour Tailleurs, Bazars, Pharmaciens, Merciers, etc.

Gros et détail, pour la région de Poitiers, Angoulême et La Rochelle.

Ecrire : Numéro 54,651, rue Feydeau, 3, PARIS.

L'ELECTRO-ENTREPRISE

AGENCE DE BORDEAUX : 10, place du Parlement, 10

Tous TRAVAUX d'ÉLECTRICITÉ

Lignes aériennes haute et basse tension. — Postes de Transformation. — Installations complètes : Force motrice, Lumière, etc., etc. — *ETUDES et DEVIS sur DEMANDE.*

BANQUE — BOURSE

Toutes Opérations de BANQUE et BOURSE

SERVICE RAPIDE POUR LA PROVINCE. — SILHOL, 5, Rue Bergère, PARIS.

A VENDRE CAMION A. S. 4 T., état neuf..... 25,000 fr. CAMION MACK 5. 5, état neuf..... 25,000 fr. F. W. D 3 T., état neuf, 14,000f — G. M. C. AT. état neuf, 18,000f, livrables à Bordeaux, et différents Camions et Camionnettes en parfait état. — Ecrire France, 16, rue des Limousins, ROMORANTIN (S. O.).

ALCOOL VIN

Sur campagne prochaine nous prendrons engagement pour la fourniture de 30 hectos d'Alcool par jour en 86 x 88 degrés.

LAFONT, 39, rue d'Isly, ALGER

A VENDRE : 1° 2 CAMIONS LA BUIRE 4 tonnes, entièrement revisés par l'usine

2° 5 BARON-VIALLE 3 tonnes, à essieu portant, avec bâche ou plateau

3° 6 CAMIONNETTES diverses, 7 roues pleines Michelin, pneus neufs ou bandages Duscables au choix, charge 1,500

4° CAMIONNETTE LUC COURT neuve, démarreur écl. élect., charge utile 1,500 kilos

5° TORPEDO "PHÉNIX", moteur Chapuis, 4 places, très beau châssis

Tous ces véhicules sont garantis 6 mois et livrables de suite

GARAGE AVON, 28, place de la Victoire, 28, BORDEAUX — TÉLÉPHONE 43-53 —

SYPHILIS

TRAITEMENT SERIEUX, efficace, discret, facile à suivre même en voyage, par les

COMPRIMÉS DE GIBERT

La Boîte de 50 Comprimés Onze francs (10 fr. plus l'impôt 1 fr.)

(Envoi franco contre espèces ou mandat)

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne — MARSEILLE

Nous avons de nombreuses déclarations médicales. Bien plus nombreuses encore sont les multiples attestations des malades.

Dépôt à Bordeaux : Phie Roussel, 1, Place St-Projet

FAILLITE Liquid. jud., arrang. amiable, démarches sérieuses, solut. rapide, 25e année. — DORCY, exp. de com., 32, rue Ste-Colombe, Bx.

---

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi *Brochures et renseignements sur demande*

---

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). RETRÉCISSEMENTS ECOULEMENTS. Traitement en une séance. CLINIQUE WASSERMANN, 28, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX Tous les jours jusq. 7 h. *Brochure et renseignem. gratuits*

---

606 SYPHILIS, VOIES URINARES Ecoulements, Rétrécissements, Cystite, Prostatite, etc. Institut Sérothérapique du Sud-Ouest 25, COURS INTENDANCE, BORDEAUX **914**

PRIME à nos **LECTEURS** — 24 — CARTES-LETTRES — 24 — sur papier vélin fort

Ces cartes-lettres, bien perforées et bien gommées, sont contenues dans un portefeuille en carton qui peut être mis dans la poche.

Prix : 75 centimes franco

Deux portefeuilles (franco)..... 1f45
Trois — — ..... 2f »

Adresser les commandes, avec le montant, au Directeur de la *Petite Gironde*, 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

Nous n'expédions pas contre remboursement.

Ce portefeuille de 24 cartes-lettres est en vente, au prix de 60 centimes, dans tous les magasins et dépôts de la *Petite Gironde.*

ANVERS ET ROUEN

Le vapeur français PELLEGRINI chargera à BORDEAUX pour les ports ci-dessus vers le 20 juillet, sauf imprévu.

Pour fret et renseignements, s'adresser à PLANTADE & QUEREILLAC, 6, cours du Chapeau-Rouge.

Téléphone : 12.01 et 22.31.

AGENT SERIEUX demandé p. publicité facile maisons produits agricoles et viti-vinicoles. — Ecrire avec références Agence ANNONCIA, Bordeaux.

PAPILLONS. Très belle collection tous pays à vendre 25,000 fr. Ecrire ONYX, Agence ANNONCIA, 9, r. Grassi, Bdx.

PAU On demande pour août grande villa meublée région Pau. Ecrire offres détaillées Insta, Ag. Havas, Bx.

MELASSE à vendre. 135 fr. les 100 kil. acquittés. Lajoanio, St-Médard-en-Jles (Gde)

108 FR. L'HECTO, VIN ROUGE EXTRA. — 39, RUE BORIE, 39, BORDEAUX.

A V. bicycl. dame, garçon 1 vitesse, 1 volt. eut., à bon état. Ec. Quartz, Ag. Havas, Bdx.

On dde une ouvr. lisseuses pay. à fr. l'heure., 260, r. Judaïque.

JEUNE EMPLOYE, écr. bonne et rapide dée. S'adr., 4, Galerie de la Bourse, Bordeaux.

A neuf, pr. bouley., une lib. ss peu. S'ad. 1, boul. Ant.-Gautier.

On dde appart. meub., lib. 1er août. Ecr. Honier, Ag. Havas, Bdx.

CAPITALISTE

COMMERÇANT offre 10 % l'an pour un roulement de vingt mille. Peut donner quelques garanties. — Ecrire HOMAGE, Agence Havas, Bdx.

J'ACHETERAIS TOUR PARALLELE de 240 à 260 H de P. ROUX, 66, rue Pierre, Bordeaux

BON TOURNEUR demandé. 66, rue Pierre, 66, Bordeaux.

Bidons 20 l. et caisses vides à v. Ecr. Janbar, Ag. Havas, Bx.

BOUTEILLES bl. et noires, 20,000. Ec. Helmage, Ag. Havas.

BARRIQUES bordelaises resuivies, chêne, à vendre. Ec. HILL, Agence Havas, Bordx.

JE CHERCHE COMMANDITE 2 à 300,000 fr. p. affaire très importante. Taux intéressant. Ecr. Inefa, Ag. Havas, Bordx.

A V. COFFRE-FORT incombustible 65-50. Ecrire PERGRAVE, 20, rue Borie, Bordx.

ON DEM. manœuvres, 18, b. Antoine-Gautier.

Pied-à-ter. disc., mais. part., pl. cent., él. Ec. Incol. Havas, Bx.

VIN BLANC GIRONDE 195f he nu. 37, r. Borie, Bordx. Gérance ou dépôt dde, fourn. caution. Ec. Imper, Havas, Bx.

A V. DOMAINE DES FAURES (Dordogne), 42 hectares, belles garennes, bois, terres, vignes et prés, avec ou sans cheptels. S'adresser à Elie Pourchiresse, Cancon (Lot-et-Garonne).

Suite industrie ou commce gros rapp. demée. V.X. 14, bur. jl.

PIANO à v. 15, rue Montbazon.

ACIDES tartrique et citrique. G. Tesnier, 48, r. C.-Godard, Bx.

LE Docteur SOULAS est installé définitivement à Bx, 134, c. Vict.-Hugo. Maladies vénériennes, peau, cuir chevelu ; 1 à 4 h.

PANHARD 15 HP, sans soupapes, écl. électr., démarreur, roues R. A. F., beau torpédo prêt à prendre la route. Prix raisonn. Albert LABRIT, PAU.

CHARRON, camionn. 1,000 kilos récente, 12 HP., 4 cyl., bon état, à vend. cause double emploi. — COSTES Fils, épicerie gros, Sainte-Livrade (L.-et-G.).

REPRESENTANTS pour produits alimentaires, très sér. référ. demand pour t. arrondis. Jaume 5, r. du Coq, Marseille.

EAUX de la VILLE

A TOUS LES ETAGES

même en cas de suppression du **SERVICE SURELEVE**

S'adresser :

Sté Anme d'Entreprises et de Travaux

29, quai de Bacalan, Bordeaux

Téléphone 2.81

CYCLES C. P.

CASTEX, 405, boul. Wilson, Bx.

Bâches Henri ROY

VENTE - LOCATION - OCCASION

Fournitures pr Bourreliers

Stock toiles de tous genres.

HENRI ROY

10, quai Bourgogne, Bx. — Tél. 45-36.

L'EAU, LA FORCE et LA LUMIERE

à la campagne, grâce aux

MOTEURS "ASTER"

M. Ledoux & Cie, 49, qx p. 1er S.-O 10, place du Vieux-Marché, Bdx Catalogue n° 414 Gratis Sous-Agents demandés.

A VENDRE

Caisses neuves 1m10 x 0,60 x 0,40, 12 fr. Barriques bordelaises, chêne du pays silicaté, 155 fr. départ. Bas de coton toutes nuances, 39 fr. la douz. S'adr. S.F.M.P., 17, r. Ch.-de-Mars, Bx.

Douelles châtaig., bs px par wagon ou détail. F.B., Objat, Corrèze.

RENTES VIAGÈRES Suis acheteur maison ou propriété. Ecr. Ingrès, Agence Havas, Bordx.

CAVE en formation demande fournisseurs vins blanc, rouge, vins fins, liqueurs. Ecr. Ina, Agence Havas, Bordeaux.

A V. BOIS NOYER PLATEAUX toutes épais., larg. 40 c/m à 70. Ecr. offr. Inor. Ag. Havas, Bx.

Acheter. réservoir tôle 1,000 à 2,000 l. et tuyaux plomb ou fer 25 à 30 m/m. Ec. Inven. Havas, Bx

APPARTEMENT meublé demée. Ecr. Invar, Ag. Havas, Bdx.

A LOUER AU CAP FERRET villa très confortable 7 pièces, du 1er août au 15 septembre. S'adr. 29, r. François-Despagnet, de 10 h. à midi.

FORTE PRIME à qui me fera louer appart. 5 à 6 p. modern. ds quart. St-Seurin ou cent. Ecr. Infir, Ag. Havas, Bx

Jeune ménage demande chambre s. à mang. et cuis. meublées confort. d. mais. bourg. Ecr. Infrac, Ag. Havas, Bordx.

FONDS DE COMMERCE

Vente rapide et immédiate. Perroteau, 20, r. Palais-Gallien.

L'ANÉMIE, LA CHLOROSE,

Le **Lymphatisme, L'Asthénie, La Neurasthénie,** maladies trop répandues de nos jours, sont toujours la conséquence d'une diminution de la qualité ou de la quantité des globules rouges du Sang.

Un traitement rapide, énergique, efficace s'impose : il faut d'urgence un élément actif, facilement assimilable qui vienne au secours des globules anémiés.

LES COMPRIMÉS DE NUXYL NOBEL

au Nucléinate de Fer et Extraits Végétaux

réaliseront ce prodige. Leurs principes intégralement assimilables auront rapidement accès dans la circulation. C'est pourquoi leur efficacité se manifeste dès les premiers jours du traitement. L'appétit renaît, les digestions sont faciles, le teint s'éclaircit, les lèvres rougissent, les forces reviennent et de jour en jour la malade constate l'accentuation d'un bien-être qu'elle désespérait de jamais retrouver.

Les COMPRIMÉS DE NUXYL NOBEL se vendent dans toutes les Pharmacies

La Boîte **3.90** *Impôt compris*

Envoi franco contre mandat ou chèque postal de 4.15 adressé à M. L. BAILLET, Pharmacien, Directeur des Laboratoires du Dr NOBEL, 3, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué, rue Vital-Carles, 5, à Bx, successeur de Me Larré.

VENTE AU TRIBUNAL

le mardi 27 juillet 1920, à 13 h. : 1° Maison av. cour, à Arcachon, c. Lamarque-de-Plaisance et r. François-Legallais, à l'angle des deux voies. Cont. app. : 166 mq 40. M. à p. : 25,000 fr. ; 2° Chalet « Mado », avec cour, c. Lamarque-de-Plaisance. Cont. app. : 171 mq 50. M. à p. : 20,000 fr. ; 3° Construction, chal et cour, à Arcachon, rue Ste-Gratienne. Cont. app. : 121 mq 50. M. à p. : 5,000 fr. ; 4° Maison av. cour, à Arcachon, rue François-Legallais et r. Ste-Gratienne, à l'angle des deux rues. Cont. app. : 118 mq 50. M. à p. : 10,000 fr. Indivision Deney. Me Gouais-Lanos, av. col. Visite, lundi, merc., sam., de 10 à 12 h.

Etude de G. DUBOIS, av., rue Vital-Carles, 5, à Bx, successeur de Me Larré, décédé.

VENTE AU TRIBUNAL

le 27 juillet 1920, à 13 h. : 1° Maison, jard., dépend., const. à Bègles, r. de Calais, 4, et r. de la Liberté, 5. M. à p. : 15,000f ; 2° Maison, cour, jard., écur., rem., à Bègles, r. de la Liberté, 4. M. à p. : 6,000 fr. ; 3° Maison et jard., à Bègles, r. du Maréchal-Joffre, 34, et r. de la Liberté. M. à p. : 3,000 fr. ; 4° Maisons et jard., r. du Maréch.-Joffre, 32 et 30. M. à p. : 4,000 fr. ; 5° Maison et jard., même rue, 28. M. à p. : 2,000 fr. ; 6° Maison et jard. à Bx, rue Thérésia-Cabarrus, 60. M. à p. : 5,000f. M. Saubole, col. Vis., 4 premiers lots, lundi, merc., vend., de 15 à 17 h. 5e lot, jeud. et dim., de 14 à 17 h. 6e lot, mard. et sam., de 14 à 17 h.

Etude de Me RICHARD, avoué lic., rue Vital-Carles, 14, à Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL

le 27 juillet 1920, à 13 h., belle maison, constr. récente, à Bordeaux, rue Ste-Colombe, n° 51, magasin, 4 étages et mansardes ; app. complet à chaque ét. Loc. d'av.-guerre, 4,600 fr. M. à prix : 65,000 fr. Succ. Guignan. Visite tout l'immeuble, vendr., 16 h. ½ à 18 h. ½ ; 1er et 2e ét., samedi, 10 h. à 12 h. ; les autres étages, mardi, de 14 h. à 16 h.

Etude de Me GARRAU, avoué à Bordeaux, 1, rue Gouvion, 1.

VENTE AU TRIBUNAL

le mardi 27 juillet 1920, à 13 h., de nue-propriété de : 1° Maison à Bordeaux, rue du Loup, nos 5 et 7. M. à p. : 12,000 fr. ; 2° Maison avec cour, à Bordx, cours d'Aquitaine, n° 43. M. à p. : 8,000 fr. Usufruitier âgé de 51 ans. Mes Boyer et Despujol, avoués colicitants. Visite lundis et jeudis, de 14 h. à 17 h.

Me PEYRELONGUE, avoué, cours Tournon, Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL

le 27 juillet 1920, à 13 h., 3 Terrains à Cenon : le 1er, de 5,295 mq, av. Carnot et ch. des Acacias. M. à p. : 60,000 fr. ; le 2e, de 1,324 mq, chemin des Acacias. M. à p. : 5,000 fr. ; et le 3e, de 712 mq, encoignure rue Victor-Hugo et chemin des Acacias. M. à p. : 3,000 fr. Faillite Robert.

Etude de Me PEYRELONGUE, avoué à Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL

le 27 juillet 1920, à 13 h. : 1° Corps d'immeubles comprenant 2 maisons, 2 hangars, cour et terrain, à Arcachon, c. Desbley et aven. Regnault. M. à p. : 15,000 fr. ; 2° Villa Marguerite, à Arcachon, angle du crs Desbley, de la rue Lafont et de la rue des Pluves. Mise à prix : 6,000 fr. Succ. Dupuy. Me Touton, av. prés.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué, rue Vital-Carles, 5 (successeur de Me Larré).

VENTE AU TRIBUNAL

le 22 juillet 1920, à 13 h., Villa « les Erables », à Fouras, canton de Rochefort-sur-Mer. M. à p. : 23,350 fr. Mes Besson et Fermaud, av. prés. Visite, lundis, de 14 à 16 h. S'adresser à M. Lumet, agent de location, à Fouras, boulevard Allard.

Etudes de Me LAURAIN, notaire à Villeneuve-de-Duras, et de Me VOUIN, notre à Langon.

VENTE VOL. auxench., dimanche 25 juillet 1920, à 15 h., mairie Villeneuve : **Domaine (captalat) de Puychagut,** commes St-Astier et Villeneuve (L.-et-G.), maison, bâtiments d'exploit., terres, prés, vignes, bois, 22 hectares. Cheptel mort. Mise à prix : 25,000 fr. S'adresser Mes Laurain et Vouin.

Me MOLLENTHIEL, avoué, Bordeaux, 9, rue Vital-Carles.

VENTE AU TRIBUNAL

le 27 juillet 1920, à 13 h. : 1° Maison av. gr. jardin, à Bdx, rue Turenne, n° 199. M. à p. : 15,000 fr. ; 2° Maison et cour, rue Sauce, n° 15. M. à p. : 10,000 fr. On visite : le 1er lot, mardis, de 2 à 4 ; le 2e, de 3 à 4 h. Me Garrau, avoué colicitant.

BUREAU DES DOMAINES DE BORDEAUX

44, rue du Tondu, 44.

Le lundi 26 juillet 1920, à 2 heures, sur le terre-plein du quai de Paludate, à hauteur du n° 16, à Bordeaux, il sera procédé par le receveur des Domaines à la vente aux enchères publiques de

17 chevaux réformés

provenant du 58e régiment d'artillerie. Sans garantie pour les vices rédhibitoires. Le droit de priorité sera exercé.

Au comptant, 6 % en sus.

Le Receveur des Domaines, MOLIERAC.

CAMION de DION-BOUTON

parf. état, 4 t. Plat. 5 x 1,90 pouv. transp. 42 barriques vides à v. Ecr. Imbo, Ag. Havas, Bordx.

CHEUR CHANTOURNEUR demandé, 292, rue Turenne, 292.

COMEST., EPIC., CHARCUT., au Pont-de-la-Maye, à v. S'ad. 109, r. Denfert-Rochereau, Bègles.

SAPIN D'ALSACE

Arrivage proch. 1 wagon de 50 m. cubes en longueurs de 10 à 15 m. et de 20 x 20 à 30 x 30. Livraison assurée gare destinat. **PERCHES ECHAFAUDAGE** de 6 à 12 m. — CARRARIE, Scierie, EYSINES (Gironde).

A VENDRE important matériel complet et moderne de blanchisserie. Ecr. Tonais, Ag. Havas, Bordx.

A V., auto Léon Bollée, belle voiture tourisme, affaire toute confiance. Ecrire Tabiat, Agence Havas, Bordeaux.

Représentant visite cafés, bars et Bordx demandé marque connue. Ec. Incis, Ag. Havas, Bdx

A V. maison pouv. être lib. pr. bd, 8 p., eau, gaz, él., jard., caves. Vis. sam. S'er 163, bd George-V

MOTOS

17, rue Huguerie, Bordeaux. Agence de Reading-Standard. MOTOCYCLETTES neuves et d'occasion. — VENTE, ACHAT. Atelier spécial de réparations.

A LOUER pour saison propriété avec grande maison meublée, téléphone, 6 kil. de Bordeaux, 2 minutes tramway. Ecrire Incra, Ag. Havas, Bdx.

DEMANDEZ UN VIEUX CEP

ARMAGNAC EXTRA

Castelnau-d'Auzan (Gers)

FIAT gd ch. 18 B.L. 3 t. ½, à 4 t., v. gar. liv. suite, px t. Intér. Duha, 12, rte Chatillon, Malakoff (Sne)

Demande électricien, pl. stable, pour entretien usine. 180, rue Lecocq, à Bordeaux.

A L'ART NOUVEAU MACHINES à ECRIRE

Vente — Réparations

Transformations de claviers.

45, rue Bouffard. — Tél. 28-61.

ON DEMANDE A ACHETER une propriété de 100 à 300 hectares, prairies, bois et terres cultivées, pas de vignes, avec maison d'habitation, à 40 kilomètres de Bordeaux au plus, dans les cantons de La Brède, Belin, Pessac, Podensac, Villandraut et Audenge. Adresser renseignements à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, 102, Bordeaux.

Marquereine

FABRE FRÈRES DIRECTEURS

22, PLACE STE COLOMBE BORDEAUX

représente en Gironde :

DESMARAIS FRÈRES

BISCUITS OLIBET

AMIEUX FRÈRES

SUCRE SAY

BOZON-VERDURAZ

etc.

Varices CURE RADICALE 10, rue Margaux, Bx

Pétroles de Grosnyi

Renouvellement des feuilles de coupons. S'adr. à M. VEREECKEN, banquier, 20, r. Lafitte, Paris.

FUTS TRANSPORT NEUFS 220/235 litres à vendre. S'adresser à M. P. FERRAND, 18, rue Chaudrier, La Rochelle.

Oïdium Mildiou-Insectes

sont combattus efficacement par le

Soufre cupro nicotiné Gré

Suifate de cuivre. Livr. imméd. A. GRE, 7, r. Lafayette, Bordx.

ON DEMANDE EMPAQUETEUSES. 18, bd Ant.-Gautier, Bx

LOCOMOBILE

Ruston et Hornsby 30 HP, et neuf, disp. de suite, à v. Jaya, r. Pelleport, 58, Bx, ou Bordenave, usine, Castelnau, Médoc.

CAMION SELDEN

4 ton., b. état marche, à vend. Naya, 59, r. Pelleport, Bordx.

LA FEUILLE D'ANNONCES paraît chez les marchands de journaux et 37, rue Esprit-des-Lois. Elle contient la liste des commerces et immeubles à vendre, locations, emplois, etc.

Etude de Me J. FERMAUD, av. lic. à Bordeaux, rue du Parlement-Sainte-Catherine, 16.

VENTE AU TRIBUNAL

EN 13 LOTS

le mardi 27 juillet 1920, à 13 h. : le Métairie de La Salle, à Blézignac (Gde) et plèc. de fonds à Dardezac. M. à p. : 15,000 fr. ; 2° Pièce de fonds à la Sableyre, com. de Blézignac. M. à p. : 2,000 fr ; 3° Pièce en labour au Brandat, même com. M. à p. : 1,000 fr. ; 4° Maison d'habitation au Pont-Trauquat, même comm., et pièces de bois et prairies. M. à p. : 3,000 fr. ; 5e Corps de bâtim., hangar et chai, au même lieu, et prairies, comm. d'Espiet. M. à p. : 1,500 fr. ; 6° Deux pièces en bois taillis, com. de Daignac, lieu du Temple. M. à p. : 500 fr. ; 7e Moulin, lieu de Raulet, com. de Blézignac. M. à p. : 2,000 fr. ; 8° Prairie à Moulon, lieu de Barrail du Basque. M. à p. : 3,000 fr. ; 9° Prairie même lieu. M. à p. : 2,000 fr. ; 10e Prairie même lieu. M. à p. : 1,000 fr. ; 11e Maison à Bordeaux, r. Bouffard, 18. M. à p. : 30,000 fr. ; 12e Maison à Bdx, rue de l'Asile, 2, et rue Chabrely. M. à p. : 15,000 fr. ; 13e Pièce de fonds à Saint-Pey-d'Armens. M. à p. : 300 fr. Mes Peyrélongue et Richard, avoués collic.

Etude de Me FERMAUD, avoué à Bordeaux, rue du Parlement-Sainte-Catherine, 16.

VENTE AU TRIBUNAL

le 27 juillet 1920, à 13 h. : 1° Maison à Bordeaux, rue de Talence, 40. M. à p. : 10,000 fr. 2° Maison, rue de Talence, 42. M. à p. : 20,000 fr. ; 3° Maison, rue de Ségur, 52. M. à p. : 8,000f.

Etude de Me J. FERMAUD, av. lic. à Bordeaux, rue du Parlement-Sainte-Catherine, 16.

VENTE AU TRIBUNAL

le 20 juillet 1920, à 13 h. : Maison à Bordeaux, rue Huguerie, n° 66. M. à p. : 20,000 fr. ; Maison à Bordeaux, place Fégère, n° 2. M. à p. : 5,000 fr.

Etude de Me Jules Boyer, av. à Bordeaux, r. Castelnau-d'Auros, 10, et de Me Ge Villiers, avoué à Rochefort.

VENTE AU TRIBUNAL

de Rochefort, mercredi 21 juill. 1920, 1 mais. à Rochefort, 11, r. Lafayette. Mise à prix, 8.000 fr.

Etude de Me PEYRELONGUE, avoué, cours de Tournon, 11.

VENTE AU TRIBUNAL

le 29 juillet 1920, à 13 h., Propriété de Capsus, au bourg de Bignanos, maison de maître, maison à usage de distillerie, dépendances. Envir. 4,000 mq. Sals. Grossard. M. à p. : 16,000 fr. Me Barroy et Me Tardy, avoués présents

Etude de Me DUPUY, avoué à Bordx, 2, place des Quinconces.

VENTE AU TRIBUNAL

le mardi 27 juillet 1920, à 13 h. : 1e Maison avec jardin, à Bordx, rue David-Johnston, 124. M. à p. : 40,000 fr. ; 2e Maison avec jardin, à Bordeaux, r. David-Johnston, 122. M. à p. : 30,000 fr. ; 3e Maison av. petit jardin, à Caudéran, r. Jules-Mabit, 17. M. à p. : 10,000 fr. Me Richard, av. col. Vis. les 1er et 3e lots, les mard. et vend., de 2 à 4h ; le 2e lot, les mard. et jeud., de 2 à 4h

Etude de Me Joseph AUCOIN, avoué à Bordeaux, rue Vital-Carles, 21.

VENTE AU TRIBUNAL

le 20 juillet 1920, à 13 h., Maison à Bordeaux, rue Montgolfier, 47. Locat. verb. 960 fr. Mise à prix : 6,000 fr. Indiv. Lacoste. Me Dubois, avoué col. Visite mardi, mercredi et samedi, de 14 à 17 h.

Etudes de Mes MONGUILAN et AUBY-BASTARD, notres à Pau.

Vente par adjudication

en l'étude de Me MONGUILAN, notaire, le jeudi 22 juillet 1920, à deux heures de l'après-midi : PROPRIETE en façade sur le boulevard des Pyrénées, située à Pau, rue du Lycée, 21, connue sous le nom de « Hôtel de NOLIVOS ».

MISE A PRIX : 380,000 francs.

On peut traiter avant l'adjudication.

Pour renseignements, consulter le cahier des charges.

GARE DE BORDEAUX-ETAT (R. D.)

VENTE AUX ENCHÈRES

Le lundi 19 juillet, à 9 heures, machines agricoles, peinture, pneus, ficelles, chaussures, mouchoirs, tissus, linge, vestiaire, etc.

Au comptant et 10 %.

Me J. DUVAL Commissaire-Priseur.

Vente publique judiciaire

Mardi 20 juillet 1920, à 2 h. 30, il sera vendu, suivant jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux, en date du 23 juin 1920, par le ministère de M. Geo. GUFFLET, courtier assermenté, dans un magasin situé cours Balguerie-Stuttenberg, 286 :

600 SACS SEL pesant 30,000 kilos

20 SACS LENTILLES BOMBAY pesant 2,000 kilos

S'adresser au courtier-vendeur, 4, place Gabriel, 4, Bdx

Etude de Me CANCALON, not. Bx, c. Chapeau-Rouge, 24.

VENTE sur surenchères du sixième, Ch. not. Bx, rue Mably, 6, mercredi 21 juillet 1920, 13 h., Maison à Bx, rue St-Benoit, 14. Rev. : 1,278 fr. susc. augmens. M. à P. : 8,633 fr. 33. Pour renseir., s'adr. à Me Cancalon et pour visiter : lundi, mercr., vendr., 12 à 14 heures.

2e AVIS M. Franck, à Pessac, a vendu son fonds à M. Gerster. Oppositions reçues chez Chassagneviol.

A V. suite malde hôtel somptx. Aff. 120,000f. P. 70,000f. Chaigneau, 63, fg Tailleboirg, St-J.-d'Angély

CHASSIS Ford à v. Geoffrion. St-Emilion.

A CEDER commerce de lingerie en pleine prospérité d'après comptabilité officielle. Vieille clientèle. Ecr. M. BELLOQ, 19, rue Bouquière, Bordx.

MOTOBLOC A VENDRE, 12 HP, 4 places, type O, état neuf, 16,000 fr. Ec. corresp. Ptes Gdes, Muesidan, Dme

---

POTEAUX MINES

suis ach. grosse quant. Offres A. G., Agce Fournier, La Rochelle.

AUTO SIGMA 2 pl., 8 HP, à vend., 42, r. St-Yon, La Rochelle

TONNELIERS demandés. Travail assuré toute l'année. S'adresser 31, rue du Duc, 31, La Rochelle.

A V. Cheval âgé tout attelé. M. Martin, au Poujeau, Pessac.

A V. Maison de 7 p. avec jardin. S'adr. au bureau tabac, place de l'Eglise, Mérignac.

AUTOS A SAISIR

Torpédo Charron 12 HP, 4 plac. Torpédo Ariès 15 HP, 6 places. Nash-Quad, 3 ton. et 3 t. en rem. Cam. de Dion, 4 tonnes, bâché. Tous ces véhicules sont garantis revus état complètement neuf. Px tr. avantag. 49, ch. Mathilde (près la poste), Talence (Gde).

MAISON VIDE

à vend., c., g., éle., 4 piè., jard. SOULAC-SUR-MER

chalet à louer, vue Océan, 2,000 francs pour saison (4 chambres), s. à m. New-Inter, 37, rue Condillac, Bordeaux.

A V. Camions U. S. A. 6 t., b. ét. : Moto B.S.A. side-car parf. ét. Panhard 10 ch. ex. ét. m. S'er 5, r. Hoche, Talence, p. bould

STOPPEUR demande jeune fille s. connaissance spéciale de 20 à 25 ans. Cantou, 12, c. G.-Clemenceau, Bx

APPARTEMENT meublé à céd., c. départ, eau, gaz, jardin, 126, rue Guillaume-Leblanc, Bdx

---

Boîtes métalliques

On demande des machinistes p. presses américaines « Bliss », 18, quai de Queyries, Bordeaux.

A V. Cheval âgé tout attelé. M. Martin, au Poujeau, Pessac.

A V. Maison de 7 p. avec jardin. S'adr. au bureau tabac, place de l'Eglise, Mérignac.

AUTOS A SAISIR

Torpédo Charron 12 HP, 4 plac. Torpédo Ariès 15 HP, 6 places. Nash-Quad, 3 ton. et 3 t. en rem. Cam. de Dion, 4 tonnes, bâché. Tous ces véhicules sont garantis revus état complètement neuf. Px tr. avantag. 49, ch. Mathilde (près la poste), Talence (Gde).

LE MIROIR AUX ALOUETTES

LUI. — Ma chère, ne souriez pas comme cela de tous côtés ; depuis que vous vous servez du DENTOL vos dents sont si brillantes qu'elles attirent même les alouettes.

Le **Dentol** (eau, pâte, poudre, savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, 19, Paris, un franc en timbres-poste, en se recommandant de la *Petite Gironde*, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de **DENTOL**, une boîte de **Pâte DENTOL**, une boîte de **Poudre DENTOL** et un échantillon de **Savon dentifrice DENTOL.**

---

331 A. LIQUIDATION DES STOCKS 19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45

15e vente d'automobiles américaines à BASSENS, près Bordeaux, de :

20 TRACTEURS « Holt » exposés à Saint-Sulpice et 8 TRACTEURS (F. W. D. Nash Quad), 54 CAMIONS (Mack, U. S. A. White, Packard, G. M. C.), 32 CAMIONNETTES (G. M. C. Ford, Dodge), 3 TOURISTES (Cole, Dodge), CARROS SERIES (Ford), 9 MOTOCYCLETTES (Harley-Davidson), 24 REMORQUES, PIECES DE BICYCLETTES, exposés au Camp américain de Bassens, de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 16 h. les jours ouvrables, du 22 au 29 juillet 1920, jour de l'adjudication qui aura lieu conformément au Reglement du 1er avril 1920.

Renseignements au Parc de vente ou 70, avenue de La Bourdonnais, Paris. Téléph. Saxe 76-57.

1er AVIS Mme Chazellon a vendu du l'épicerie, r. des Bahutiers, 7, Bdx. Domicile élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

2e AVIS Mme Benqué a vendu le meublé, 6, r. Servandoni, à pers. dés. d. acte. Dle Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

2e AVIS Mme Missègue a vendu s. comestibles, 290, r. d'Ornano, Bx. Domicile élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

BAR aux docks, rec. 400 p. j., bail 15 a., b. aff., 35,000.

CAVE quart. pop., 1 barr. par jour, log 3 p. Px 14,000.

CAFÉ bar s. boulev., bail 10 a., gr. logem. Px 35,000.

BAR s. quai, 8 ch. meublées, 600 p. j., facilités, 35,000.

ÉPICERIE p. j., pet. loyer. Px 6,000 Agce Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine

A 5,000 fr. pet. échoppe à v. pr. hippodrome, libre, 4 p., jardin

A V. pr. Libourne pet. propriété. Ecr. Mme MARTINIE, 2, chemin de Pessac, Bordeaux.

PLANCHETTES A V.

Sapin de Suède, 1 mètre de long sur 0,10 de large et 0,007 d'épaisseur. — Même provenance, 1 mètre de long sur 0,014 d'épaisseur, largeur variant de 0,07 à 0,15. Ces planchettes sont en bon état. — S'adresser à M. Chapeau, 5, rue Guiraude, 5, Bordeaux.

J'ACHÈTE meubles, laines, peaux, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

B. B. PEUGEOT 2 places type, dernier modèle, garantie parfait état, nombr. access., 8,000 fr. Photo sur demande. DE VIFORANO, à Sauveterre-de-Béarn.

JEUNE HOMME pour tri-porteur dde. Messageries journaux Hachette, 47, r. Cancera, Bx.

LOCAL

partie chai, partie éclairée p. faire mise en bouteilles est demandé, de préfér. situé Chartrons ou centre. On accepterait prendre suite affaire déj